

CHAPITRE XXXVIII

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

LA CROIX ROUGE

Durant la guerre 1914-18, Matane eut sa section de la Croix Rouge. C'est madame Fr. Pelletier qui en fut l'organisatrice. 1,200 verges de matériel furent taillées et cousues; plus de 100 livres de laine tricotée.

Au début de la guerre actuelle, soit en mars 1940, madame J.-Ch. Gagnon organisa de nouveau la Croix Rouge. La première présidente fut madame J.-A. Rouleau, 1940-41; la deuxième, madame Raoul Fafard, 1941-42; et la troisième, madame J.-Ch. Gagnon depuis 1942.

La section de Matane compte six groupes depuis 1942, Les Boules, Baie des Sables, Le Petit Matane, Ste-Félicité, Cap à la Baleine et les Méchins. Plus de 27,000 articles ont été confectionnés et 2,100 livres de laine tricotée.

En février dernier, lors de l'assemblée annuelle à Montréal, madame J.-Ch. Gagnon a été élue membre du Comité exécutif de la Société Canadienne de la Croix Rouge, division de la Province de Québec.

COMITÉ DE SECOURS AUX RESCAPÉS

On fonda ce comité en 1941. Lors des torpillages dans le St-Laurent entre Matane et Gaspé de 1941 à 1943, des secours furent distribués. La section de Matane dut garder constamment en entrepôt une réserve suffisante de vêtements pour 200 rescapés. En différentes occasions on a pu de cette manière voir au confort de marins rescapés et retenus à l'hôpital.

Pour parer à tout désastre, la Croix Rouge a gardé également en entrepôt de 1941 à aujourd'hui, 3 unités d'hôpital. Cela comprend le nécessaire pour 30 blessés, qui doit être distribué à l'hôpital le plus proche en cas de désastre. En outre, quatre postes de secours furent maintenus dans la ville de Matane et dans les autres endroits les plus exposés de la côte.

Toute cette organisation fut faite conjointement par la Croix Rouge, l'Association Ambulancière St-Jean et le Comité de Protection Civile. Le lieutenant-colonel Fafard avait charge du C.P.C.

COURS DE PREMIERS SOINS A DOMICILE ET AUX BLESSES.

Le premier cours de ce genre fut donné sous les auspices de la Croix Rouge locale. Le docteur J.-R. Larose et madame Valmont Lapierre, g.m.g., en avaient la direction. Ces cours furent continués par l'Association Ambulancière St-Jean, puis, en vertu d'un arrêté ministériel en date du 29 février 1943, l'Association Ambulancière St-Jean-Croix Rouge prit la direction de ces cours. Le docteur Valmont Lapierre et madame Lapierre en eurent la direction. Plus de 250 élèves ont suivi les cours complets de premiers soins aux blessés. Tous ont reçu les brevets appropriés.

CAISSE DE L'AIDE AUX COMBATTANTS

Ce comité a fonctionné avec beaucoup d'entrain durant toute la guerre. Il fut chargé pendant un certain temps de la compagnie "D" des Fusilliers du St-Laurent. De plus, il s'occupa régulièrement à l'occasion des fêtes et en d'autres circonstances d'envoyer aux combattants de Matane, dans l'armée, dans l'aviation et dans la marine, ainsi qu'aux prisonniers, des paquets et des douceurs de toutes sorte : lingerie, vivres, remèdes, chocolat, cigarettes, etc.

SERVICE DE TRANSFUSION DE SANG

En prévision des exigences de la Croix Rouge et aussi pour subvenir aux demandes locales en cas de catastrophe, une clinique de donneurs de sang fut organisée à l'hôpital de St-Rédempteur de Matane en mars 1943. Ce service était sous la direction du docteur Roland Bergeron, surintendant de l'hôpital.

LA FREGATE MATANE

Parmi la série de navires que le gouvernement canadien fit construire pour notre marine de guerre, il en est un, sorti des chantiers de la Canadian Vickers, qui porte le nom de la ville de Matane. Cette frégate fut bénie à Montréal le 24

mai 1943, par le chamoine Victor Côté, curé, en présence du maire Fafard et de madame la mairesse, du major Arthur Lapointe, député de Matane au Fédéral, et de madame Lapointe, de l'honorable Onésime Gagnon, député provincial, et de madame Gagnon. La marraine de la frégate "Matane" fut madame W. L. Bayer.

La ville de Matane s'intéressa dans la suite à l'organisation des loisirs des marins de la frégate. Ils eurent leur large part de la Caisse de l'Aide aux Combattants. Lors de la bénédiction, un radio fut offert. Lorsque le bateau prit la mer, chaque membre de l'équipage reçut 3 articles de tricot; en tout 345 morceaux furent envoyés. A Noël, ces marins reçurent des cigarettes, gâteaux, etc. Enfin un montant en argent de \$50.00 fut donné au Commandant pour l'achat d'un article d'amusement.

En mai 1945, la frégate "Matane" fut avariée par une bombe volante allemande lancée d'un avion. Elle effectuait alors une patrouille contre des sous-marins en compagnie de trois autres frégates canadiennes, à sept milles au large des côtes d'Ouessant. La "Matane", sous les ordres du commandant A.-F.-C. Layard, D.S.O., fut frappée par une bombe qui rasa la tourelle d'artillerie et fit explosion le long des flancs du navire. Tous les hommes prirent alors leur poste de combat et on signala un autre avion, un Dornier allemand. Il lança une deuxième bombe que l'on ne put éviter. Le projectile traversa une partie du vaisseau et fit explosion près des moteurs. Trois marins sont disparus; un autre est mort de ses blessures et onze furent grièvement blessés. Le navire ne fut pas perdu cependant; il put même reprendre la mer avant la capitulation allemande.

LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL

La Conférence St-Antoine de la Société St-Vincent de Paul de Matane fut fondée le 15 décembre 1920 par feu le docteur J.-Roméo Vézina, qui en a été le premier président. Le Révérend chamoine Soucy, curé, fut le premier président honoraire.

Se sont succédés dans la suite à la présidence messieurs : J.-O. Boulay, C.A. Beaulieu, Jos.-A. Lavoie, Lucien Gagnon, Jos.-A. Lavoie, Arthur Fradette, J.-A. Rouleau et Alfred Pelletier.

Il y a actuellement 38 membres actifs, et M. Charles-Edouard Vézina est secrétaire.



ANCIENT DEPUTE
FRS-J. PELLETIER,
FEDERAL DE MATANE



Dr J.-A. BERGERON,
ANCIENT DEPUTE
PROVINCIAL,
MAIRE ET FONDATEUR
DE L'HOPITAL DE
MATANE,
DECEDE EN 1938

CHAPITRE XXXIX

POLITIQUE ET POLITICIENS

COMTES ET DÉPUTÉS

A la suite de l'Acte Constitutionnel de 1791 et jusqu'à 1830, Matane fit partie du comté de Cornwallis. Ce comté englobait toute la région du Bas St-Laurent allant du comté de Gaspé jusqu'à la seigneurie de Ste-Anne de la Pocatière. Chaque comté élisait alors deux députés.

TABLEAU DE DÉPUTÉS DU COMTE DE CORNWALLIS (1792-1830) (70)

1792-1796, Pierre-Louis Panet; 1792-1796, Jean Digé; 1796-1797, Pascal Sirois-Duplessis; 1796-1804, Alexandre Menut; 1798-1880, Pascal Taché; 1800-1804, Joseph Boucher; 1804-1808, Joseph-N. Perrault et Alexandre Roy; 1808-1820, Joseph Levasseur-Borgia; 1808-1830, Joseph Robitaille; 1820-1824, Jean-Baptiste Taché; 1824-1830, Joseph Levasseur-Borgia.

En 1829 fut créé le comté de Rimouski. Matane fit partie de ce comté jusqu'à sa division, pour la Législature en 1880, et pour les Communes en 1912. Il fallut attendre cependant les élections de 1917 pour élire un député de Matane.

DÉPUTÉS DU COMTE DE RIMOUSKI (1830-1838) (Le comté élit encore deux députés) (70)

1830-1831, François Comeau et Pascal Dumais
1832-1834, Alexis Rivard
1832-1838, Louis Bertrand
1834-1838, J.-B. Taché

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI SOUS
L'UNION (1841-1867) (70)**

- 1841-1843, Michel Borne (qui démissionna pour laisser élire dans son comté R. Baldwin.)
 1843-1844, L'hon. Robert Baldwin
 1844-1847, Louis Bertrand
 1844-1857, Jean-Charles Taché
 1857-1861, Michel-Guillaume Baby
 1861-1867, Georges Sylvain

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI AUX COMMUNES
(1867-1917) (70)**

- 1867-1872, Georges Sylvain
 1872-1882, Jean-Baptiste-Romuald Fiset
 1882-1887, Louis-Adolphe de Billy
 1887-1891, J.-B.-R. Fiset
 1891-1896, Sir Adolphe-Philippe Caron
 1896-1897, J.-B.-R. Fiset (nommé sénateur en 1897)
 1897-1911, Jean-Auguste Ross
 1911-1917, Herménégilde Boulay

**DEPUTES DU COMTE DE MATANE AUX COMMUNES
(1917-1945)**

- 1917-1925, Fr.-J. Pelletier (Matane)
 1925-1930, G.-L. Dionne, N.P.
 1930-1935, Henri Larue, N.P.
 1935-1945, J.-Arthur Lapointe
 1945- Philias Côté

**DEPUTES DU COMTE DE RIMOUSKI A L'ASSEMBLEE
LEGISLATIVE (1867-1890) (70)**

- 1867-1871, Joseph Caron
 1871-1872, Louis-Honoré Gosselin, (Matane)
 1872-1880, Alexandre Chauveau
 1880-1881, Joseph Parent
 1881-1886, Louis-Napoléon Asselin
 1886-1889, Edouard-Onésiphore Martin
 1889-1890, Auguste Tessier

**DEPUTES DU COMTE DE MATANE A L'ASSEMBLEE
LEGISLATIVE (1890-1940)**

- 1890-1891, Louis-Félix Pinault
 1892- L'hon. Ed.-James Flynn
 1892-1899, Louis-Félix Pinault (devenu sous-ministre de la Milice)
 1899-1918, Donat Caron (agent de la "Massey Harris")
 1919-1923, Jos. Dufour (St-Moïse)
 1923-1936, J.-Arthur Bergeron (Matane)
 depuis 1936 — L'hon. Onésime Gagnon.

Les politiciens d'autrefois n'étaient pas plus tendres pour leurs adversaires ni moins persifleurs que ceux d'aujourd'hui. En voici un probant exemple tiré de la polémique entre Jos. Garon, député, et A. Fournier, ancien notaire à Matane, et autres. Pour l'heure c'est A.-E. Guay, notaire de Matane, qui parle de Jos. Garon: . . . "le **Très Vénérable** membre du comté de Rimouski" . . . "Il a cru par cette correspondance" (publiée dans les journaux) "qui ne signifie **pas plus que lui-même**, m'assommer avec MM. Michaud, Fournier et Lacroix qu'il appelle ses ennemis personnels" . . . "Il ne m'empêchera pas de lui servir un plat digne de son **appétit vorace**" . . .

En 1868, M. Achille Fournier, notaire à Matane, sollicite la position de shérif à Rimouski. Il croit bon de s'adresser au député, M. Jos. Garon. Ce dernier lui dit que, si l'aspirant est recommandé par la majorité de l'élite du comté, il ne pourra faire autrement que d'appuyer sa nomination. M. Fournier s'exécute. Il obtient des requêtes où figure la signature des trois quarts et demi des notables du comté, et il les remet à M. Garon, pour les transmettre au gouvernement. Quelque temps après, M. Fournier apprend que M. Garon trouve bon de faire nommer shérif M. Achille Talbot, avocat de Rimouski. Des cinq requêtes remises au député, M. Fournier prétend que pas une n'est parvenue à destination. Il demande à M. Garon où sont ses requêtes, et celui-ci de répondre: "cherchez-les, vos requêtes, vous ne serez jamais nommé shérif; c'est moi qui mène cela". Plus tard, on trouva une des requêtes chez Garon, et deux autres sous un tapis de commode à l'hôtel Paradis de Métis.

En 1869 M. Lacroix se plaint, dans une lettre publiée par "La Voix du Golfe", que M. Garon ne veut pas s'occuper de la division du comté de Rimouski en deux municipalités de comté, ce qui serait une affaire bien intéressante pour les gens de Matane et des paroisses d'alentour.

Vint une élection provinciale en 1871, mais Jos. Garon ne se présenta pas. M. J.-H. Hudon, avocat de Rimouski, fut candidat libéral; L.-H. Gosselin, marchand du Petit Matane, fut candidat conservateur. La rivalité entre Rimouski d'une part, et Matane avec la plupart des paroisses du comté d'autre part, fut chauffée à blanc. La dette de la cathédrale de Rimouski envers le gouvernement inquiétait bien des gens. L'on prétendait que Mgr de Rimouski avait préparé un bill demandant au gouvernement de répartir la dette de la Fabrique de Rimouski sur toutes les paroisses du comté. Évidemment la

nouvelle, vraie ou fausse, n'aïda pas à la popularité du candidat de la ville épiscopale. Gosselin parla dans toutes les paroisses, sauf à Rimouski, et il fut élu par une bonne majorité. Un passage d'une "Chronique Electorale" publiée dans "La Voix du Golfe", le 16 juin 1871, est assez piquant. Le voici :

"M. L.-H. Gosselin, le député en expectative de notre comté, a parlé : son bras droit le docteur Pelletier de Matane, a parlé : son bras gauche, M. C.-F. Lapointe de Ste-Flavie, a parlé; son aile droite, M. F. Emond de Ste-Flavie, a parlé; enfin son aile gauche, M. O. Martin de Métis, aurait voulu mais n'a pu parler".

"Oh ! les incomparables discours !

"Peinez, discoureurs de mon coeur, je veux vous faire la courtoisie de vous présenter à mes lecteurs; n'est-ce pas cela que vous désirez. Un peu de publicité voyez-vous, ça ne nuit pas des fois !

"... Il semble qu'il a des bras qui s'ouvrent d'eux-mêmes à toutes les infortunes, des cheveux qui se penchent comme un saule-pleureur, et surtout une voix, oh ! une voix unique, une voix unique, une voix naturellement dolente et apitoyée (Dr Pelletier), où l'on devine tout ensemble un fort rhume et une immense miséricorde.

"Pourquoi M. Gosselin aspire-t-il à représenter le comté de Rimouski ? Ecoutons-le : — "Si vous me faites l'honneur de m'élire, MM. les électeurs, j'emploierai toute mon énergie . . . j'userai toutes mes forces . . . je vouerai toute mon existence (!!!) à faire disparaître la taxe monstrueuse que le gouvernement a imposé sur les sucreries; je ferai coloniser nos magnifiques forêts; je saurai empêcher mes compatriotes d'émigrer aux Etats-Unis et . . . à Moisie" — (il y avait course vers les mines de fer) — ; "je m'opposerai à ce que les paroisses de ce comté soient taxées pour payer les débentures de Rimouski, ce qui arriverait certainement si vous élisiez un membre de cette place; je m'opposerai aussi à la confection d'un havre de refuge à Rimouski, etc, etc, etc . . ." (La Voix du Golfe — 16 juin 1871).

On aura remarqué bien des noms historiques parmi les anciens députés de Rimouski et de Matane. Ainsi les noms Panet, Duplessis, Taché, Baldwin et autres, sont identifiés à l'histoire du Canada.

L'honorable Robert Baldwin, collègue de Lafontaine dans le premier ministère responsable, se fit élire en 1843 dans le comté de Rimouski.

HERMENEGILDE BOULAY

Né à St-Donat (Rimouski), fils de cultivateur, il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski, puis se lança dans les affaires et surtout le commerce du bois. Candidat malchanceux à plusieurs élections, il fut député fédéral du comté en 1911. C'est lui qui travailla à faire détacher le comté de Matane de celui de Rimouski pour la représentation aux Communes. C'est également lui qui obtint les subsides pour la construction du premier brise-lames de l'est, au bout du banc de sable, et fit construire le Bureau de Poste de Matane.

FRANÇOIS PELLETIER (1917-1925)

Monsieur Pelletier fut l'un des députés les plus distingués qui représenta le comté de Matane à Ottawa. Il avait déjà été député au Montana aux Etats-Unis. Matane lui doit en grande partie le développement de son havre. Parfait bilingue, il fit excellente figure dans la Capitale. Il est marié à une Matanaise (Mélanie Joncas), femme de grande distinction. Elle fut à plusieurs reprises présidente du cercle social des dames d'Ottawa.

C'est un autre Matanaise de naissance, le notaire G.-L. Dionne, d'Amqui, qui lui succéda comme député de Matane au Fédéral.

J.-ARTHUR BERGERON (1923-1936)

Médecin à Matane et maire pendant nombre d'années, le docteur Bergeron fut député provincial du comté, de 1923 à 1936. Il fut un ardent promoteur du progrès de sa ville. Le pont de fer, la construction de l'aqueduc, les trottoirs permanents, le pavage des rues, l'hôpital du St-Rédempteur comptent parmi ses oeuvres.

ARTHUR-JOSEPH LAPOINTE (Major)

Né à la Rivière-Blanche, Arthur Lapointe passa une partie de sa jeunesse à Matane. Engagé volontaire en 1916, il a combattu outre-mer et gagné son grade de lieutenant sur les champs de bataille. Il fut cité à l'ordre du jour, et recommandé pour la médaille militaire le 9 juin 1918. De retour au pays, il a publié "Souvenirs et impressions de la vie d'un soldat". Il fut représentant aux Communes d'Ottawa de la circonscription de Matane et de Matapédia de 1935 à 1945. Enrôlé de nouveau dans la guerre 1939-1945, il est aujourd'hui major. (70)



L'HONORABLE ONESIME GAGNON, C.R., (1936)

Le député actuel de Matane au Provincial est né à Standon en 1888. Il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à l'Université Laval, puis à Oxford en Angleterre. Avocat distingué du Barreau de Québec, il fut député puis ministre aux Communes à Ottawa de 1930 à 1935. Elu député provincial de Matane en 1936, 1939 et 1944, il fut dans le premier cabinet Duplessis, ministre des Mines, il est, dans le gouvernement actuel, trésorier provincial. De 1936 à 1939, l'honorable Gagnon obtint beaucoup pour son comté au point de faire des jaloux. L'École d'Amours à Matane, le Sanatorium St-Georges à Mont-Joli, la confection de bons chemins dans nombre de colonies, sont une partie de ses oeuvres. Le comté fut incontestablement négligé de 1939 à 1944. Aussi Matane attend de nouveau et encore sa quote-part de l'honorable député du comté.

CHAPITRE XL

PECHERIES

"En plus de la beauté,
Elle a tout, la délicieuse Gaspésie : Chasse,
Pêche, culture, forêts et mines".
(G. A. La Vallée)

Bien avant Colomb et Cartier les Européens venaient sur les côtes de l'Amérique. Ce sont les baleines, la morue et les fourrures qui les attiraient à Terre-Neuve et dans les eaux du fleuve.

Les côtes de la Gaspésie et du Bas St-Laurent étaient une scène de grande activité de mai à décembre. Des centaines de navires y venaient chaque année. Nicolas Denis dans son "Histoire Naturelle" publiée en 1672, nous en parle longuement.

Durant la première partie du 17^{ième} siècle, il se faisait aussi beaucoup de contrebande dans le bas du Saint-Laurent. C'étaient des Basques, des Hollandais, des Anglais et bien souvent des Français qui se livraient à ce commerce illégal. La Compagnie de la Nouvelle-France s'en plaignait, et en dépit de la chasse qu'elle leur faisait, les contrebandiers y trouvaient tant de profit, que ça valait la peine d'en prendre le risque.

Plus tard, vers 1688, la pêche à la morue et la chasse à la baleine et aux marsouins se faisaient sur une grande échelle à Matane. Cette industrie se continuera, bien qu'au ralenti, pendant nombre d'années. Même sous la domination anglaise la pêche sera encore pendant des années un des principaux moyens de subsistance des habitants de Matane. Le grand obstacle sera le défaut de marché dû au manque de transport.

La pêche évidemment exige toute une organisation: des chaloupes ou des "flats" (bateaux plats), des "chafauds", et des "vignots".

Les "chafauds" sont des semblants de quai le long desquels se rangent les barques au retour du large pour y décharger les produits de la pêche.

Les "vignots" sont des établis ou échafauds longs, étroits et couverts de claies sur lesquelles on étend la morue pour la faire sécher. Près de chaque maison de pêcheur on trouve des vignots.

La pêche demande encore une grève commode pour faire sécher la morue, un mouillage où les chaloupes et les goélettes puissent ancrer à l'abri des gros vents; il faut aussi trouver de l'eau douce dans le voisinage.

Matane réalisait bien toutes ces conditions. Le poisson, du moins autrefois, y était assez abondant. C'est surtout la chasse à la baleine qui détermina la décision de Denis de Riverin d'y installer ses établissements en 1688. Les baleines, comme l'on sait, sont de fort gros poissons de l'ordre des cétacés, dont on extrait surtout de l'huile.

Aujourd'hui encore, bien qu'en petit nombre, on voit des baleines et des baleineaux dans nos parages. Il est toujours intéressant de les voir paraître à la surface, lancer dans l'air une colonne d'eau, éternuer vivement, dit-on, faire trois fois le plongeon et aller recommencer plus loin. Ces énormes poissons, comme bien l'on pense, sont très voraces. Quand les baleines voyagent ainsi près de la surface, c'est pour faire la chasse aux petits poissons dont elles raffolent et qu'elles engloutissent par milliers.

On faisait aussi autrefois la chasse au phoque ou loup marin, l'"atak" des indigènes. On chassait les phoques au fusil ou simplement avec des bâtons, lorsqu'ils se répandaient sur les rivages ou qu'ils montaient sur les glaces.

L'huile que l'on retire du phoque est particulièrement recherchée, et sa peau sert à différents usages, comme la confection de capots, de mitaines, de sacs à tabac, de couvertures de valises, etc.

La chasse aux marsouins avait aussi son importance. Cet animal qui déploie successivement à l'air, comme une masse blanche, toutes les parties de son dos, depuis la tête jusqu'à la queue, est difficile à capturer. Il faut le prendre à "rebrousse-poil", autrement le plomb lui glisse sur le dos.

Les oiseaux de mer abondaient aussi le long de nos rives

autrefois; goélands, mouettes, canards et outardes, etc. Ils semblent bien que les outardes, les canards sauvages et leurs oeufs jouaient un rôle assez fréquent dans le menu des gens du pays.

Il n'était pas rare dans le vieux temps, et la chose se répète encore quelquefois aujourd'hui, de voir certains poissons rouler au "plein" en quantités énormes. Il y avait des "ras de marée" de capelans, de petits harengs ou de roulis comme on l'appelait.

Le capelan pour la taille et la forme ressemble à l'éperlan. Il sert de "bouette" ou d'appât pour la pêche à la morue. Il dégage une assez forte odeur de concombre. Au temps du frai, explique l'abbé Ferland, en juin, il est parfois jeté au rivage par les vagues, la mer en se retirant le reporte au large. Entre les deux marées, on peut en charger à pleine pelle des tombeaux entiers, faute de marché, on utilise cette surabondance de poisson, comme on le fait pour le hareng d'ailleurs quand il donne à pleine pêche, comme engrais sur les terres.

La montée du capelan dans le St-Laurent en juin, pour y déposer son frai, est le signal de l'arrivée de la morue. Tant que le capelan reste près de terre, la morue est abondante. On la prend dans cinq à six brasses d'eau, c'est la pleine saison. Deux bons pêcheurs peuvent en prendre de trois à sept cents par marée.

Lorsque le capelan s'éloigne des rivages pour monter plus haut dans le fleuve, la pêche diminue considérablement. Il faut alors appâter la morue avec du hareng; et une barge ne rapporte plus guère que deux à trois cents poissons par jour. C'est alors, suivant le vocabulaire gaspésien, le temps de la "Faillette." (Ferland)

La pêche au saumon se fait surtout avec des filets à la mer, ou à la ligne, comme sport de millionnaire, dans les rivières. Le saumon monte ordinairement pour frayer dans les rivières vers le milieu de juin.

Il y a aussi une autre manière de prendre du poisson au moyen de filets traînés; les gens appellent cela "Seiner". On amène ainsi, d'une certaine distance au large sur le rivage, un amas frétilant de toutes sortes de poissons: poules de mer, crapauds de mer, capelans, éperlans, raies, plies, harengs, sardines, truites, loches, gaspareaux, etc. L'éperlan pris en grande quantité de cette manière de nos jours, à l'embouchure des rivières, est congelé dans les entrepôts frigorifiques, empaqueté et expédié sur les marchés des grandes villes.

De 1800 à 1850, à Matane et dans les environs, l'industrie de la pêche attirait chaque été beaucoup de jeunes gens du district de Québec. Une grande portion des habitants de Saint-Thomas de Montmagny, surtout, passaient leur été sur les côtes du Bas du fleuve et de Gaspé à pêcher, soit pour leur propre compte, soit à gages comme "moitiés de ligne" chez un maître de "grave".

Ferland explique que le mot "grave" signifiait d'abord une certaine étendue de terre près du rivage, préparée pour faire sécher la morue; mais ce nom a été ensuite donné à l'établissement entier.

Le maître de grave fournissait les lignes, les hameçons, les filets, les barges et le sel. Il recevait la morue au rivage: là on la décallait, la tranchait, la salait, la mettait sécher sur les vignots, la pilait, et la travaillait. Le maître logeait aussi ses employés dans une "coquerie" (Cook room). Chaque barge était conduite par deux "moitiés de ligne": ceux-ci fournissaient la bouette, et, pour s'en pourvoir, ils passaient une partie de la nuit à la prendre. Durant la journée ils pêchaient et venaient le soir livrer au maître le produit de leur travail sur la grève. Lorsque la morue était sèche, une moitié appartenait au patron et l'autre aux pêcheurs. Vers la fin de juin, quand il y avait de la morue en abondance, les pêcheurs prenaient à peine deux heures de repos par soir.

Les diverses opérations et manipulations du poisson rendu au rivage se faisaient par ce que l'on appelait "les gens de terre": hommes, femmes et enfants s'occupaient à piquer, la morue, la décaller etc, etc. Puis les mêmes s'étendaient, la pilaient à tour de rôle pendant les semaines qui suivaient jusqu'à ce qu'elle fût vraiment sèche.

La morue sèche était ou "marchande" ou "de réfection", suivant qu'elle avait été traitée avec plus ou moins de soin. C'était de la morue marchande, lorsque, après la préparation, la chair ne présentait ni tache, ni coupure, ni meurtrissure; elle se vendait plus cher que l'autre, et était destinée aux marchés étrangers. La morue de réfection était gardée au Canada; elle formait la principale nourriture de la famille des pêcheurs; bien plus, on laissait de côté la morue marchande comme trop insipide. On choisissait pour le dîner celle dont la chair tachetée dénotait que les mouches y avaient déposé leurs oeufs. Ces matières étrangères produisaient de la fermentation dans les parties voisines et leur donnaient un goût plus piquant.

La morue verte ne s'apprêtait qu'en automne, quand les pluies devenues trop fréquentes, ne permettaient plus de la faire sécher; on se contentait de l'ouvrir, de la décaller, de la nettoyer et de la saler; elle était alors prête à être empaquetée.

Malgré l'abondance de la morue, il arrivait souvent que des familles, au pays du poisson, n'en n'avaient pas pour le carême. "On vendait aussi tard que l'expédition était possible, espérant toujours qu'il resterait le temps de faire les provisions de la maison, mais trop souvent on se trompait."

De 1850 à 1860, à Matane, la pêche était abondante, aussi abondante que sur les côtes de la Gaspésie. La morue montait même jusqu'à Rimouski. Il y avait une "grave" un peu en haut de la Rivière Blanche et une autre à Tartigou; une à Matane, une au Petit Matane, une à l'Anse à la Croix, etc . . .

Dans le journal "La Voix du Golfe", de Rimouski, en juillet et août 1867, on lit : "la pêche à la morue entre Matane et la Pointe des Monts est magnifique et meilleure qu'elle n'a été depuis bien des années".

"Relativement au saumon, la pêche en aura été profitable, au-delà de l'attente des intéressés, tant au nord qu'au sud du Saint-Laurent. En vue d'en faciliter la reproduction à Matane, le gouvernement vient de faire ériger une glissoire dans la rivière à cet endroit".

De "La Voix du Golfe" (1868) : "On nous écrit de Matane en date du 22 juin: La saison de la pêche s'ouvre sous les auspices les plus favorables." L'activité règne sur nos rives; le fleuve est couvert de barges; et tout porte à croire que la pêche sera très abondante. Jeudi dernier une barge, sortie le matin, est rentrée vers une heure après-midi avec quatorze quintaux de morue; et plusieurs autres avaient pris depuis trois jusqu'à dix quintaux. Le capelan, le hareng et autres petits poissons abondent; et les pêcheurs n'éprouvent aucune difficulté à se procurer la boîte."

"La Providence semble se plaire à ranimer le courage de notre population si cruellement éprouvée par les ravages du feu, qui, l'année dernière, et ce printemps même, avait détruit une vaste étendue de terresensemencées, et réduit au désespoir un grand nombre de familles."

Durant la même année (soit exactement le 11 août 1868) le gouvernement porta des ordonnances pour la protection du saumon et de la truite.

A part le dard, les filets et les barrières, il y avait encore d'autres obstacles à la montée du saumon aux frayères; quels étaient-ils? D'abord, le manque de passes-migratoires sur les chaussées des cours d'eau que ce poisson avait l'habitude de fréquenter; ensuite la sciure de bois et les "slabs" et croûtes jetés des moulins établis sur ces rives.

Cette année-là, un changement a eu lieu: les propriétaires des moulins de Rimouski, de Métis et de Matane, se conformant à la loi avec la meilleure volonté du monde, ont disposé l'arrangement intérieur de leurs moulins, de manière que maintenant aucune sciure de bois ne tombe à l'eau; et les rivières se trouvent libres de toutes ces substances nuisibles.

"Deux nouvelles passes-migratoires, une à la grande rivière Matane et l'autre sur la rivière Cap de Chatte, nous assurent que, dorénavant, le saumon pourra de nouveau revenir y frayer. Ces passes ont été faites avec tout le soin qu'on devait y apporter et d'après les modèles les plus nouveaux."

Vers 1870, la morue disparut presque complètement. Elle revint un peu vers 1910. Depuis 1929 elle ne monte pas en quantité en haut du Mont-Louis.

La disparition de la morue est une question de température et de salinité de l'eau. La température requise est de 3° à 7° centigrades et la salinité de 33 à 34 B.

L'abondance du marsouin semble aussi chasser la morue. Un marsouin, dit-on, mange environ cent livres de poisson par jour. Comme on ne lui fait plus guère la chasse, il y en a en abondance dans les parages.

La fameuse compagnie gaspésienne des Robin, fondée par Charles Robin, Jersiais, venu s'établir à Percé vers 1775, n'eut jamais d'établissement à Matane ou dans les environs.

MM. Le Bouthillier et Buteau eurent vers 1836 un établissement de commerce de poissons à Ste-Anne des Monts. C'est apparemment ce même Buteau qui lança le commerce du bois à Matane vers le même temps.

Il convient de signaler que pendant longtemps la rivière Matane fut louée à un club de millionnaires pour la pêche au saumon.

Ces gens venaient les uns de New-York, d'autres de Toronto, quelques-uns de Montréal. Ils avaient comme maison

de pension l'hôtel Stevenson en face du pont (propriété actuelle de Peter Forbes).

Le flottage de la pulpe non écorcée, puis le creusage fait dans le havre chassèrent pour un temps le saumon de la rivière. Il y a quelques années on refit la passe pour permettre au saumon de monter dans la rivière en haut de l'écluse, et depuis ce temps le saumon y est revenu dans une certaine quantité.

On est actuellement à organiser dans la rivière Matane la pêche au saumon pour les touristes. Evidemment il faudra un contrôle très sévère si l'on veut qu'une certaine abondance du saumon attire le touriste à Matane. C'est dire que la pêche n'y sera pas libre, mais qu'il faudra payer un certain droit. Il ne faudrait pas toutefois que le prix en soit tel que seuls les richards puissent s'en payer le luxe. Un système qui livrerait les beautés et les plaisirs du pays aux étrangers et en priverait complètement les classes moyennes de la région, sentirait trop le mercantilisme.



L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Depuis que Matane s'est industrialisée il s'y fait très peu de pêche. On y compte aujourd'hui quatre ou cinq barques pour la pêche à la morue.

Cependant, Matane étant le terminus du chemin de fer sur la côte nord de la Gaspésie, on a dû y organiser un entrepôt frigorifique, pour conserver le poisson qui se prend dans toute la région d'en bas de Matane. L'entrepôt fut construit en 1936 par la Compagnie Frigorifique de Matane Ltée. J.-H. Giroux

était gérant; son père, ses frères et un beau-frère étaient intéressés.

L'entrepôt n'eut d'abord que deux chambres froides. Cependant la première année on vendit près de 300,000 livres de poisson. En 1939, on ajouta une usine à filet, en 1940 une saline; en 1941, un étage s'est ajouté à la saline; en 1943, on construisit une annexe pour le fumage du saumon et du hareng. L'entrepôt a aujourd'hui neuf chambres froides. Il peut contenir deux cents tonnes de poisson à la fois et en congeler sept tonnes par jour. Il y a dans certaines chambres froides des casiers à la disposition des particuliers.

En 1937 fut formée la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé qui engloba tous les entrepôts de la côte depuis Madeleine jusqu'à Matane, et de Grande-Vallée à Gaspé.

En 1939 on vendit 800,000 livres de poisson; des camions-frigidaires faisaient le transport de Matane à Montréal. Ce système fut finalement trouvé trop dispendieux à cause de la distance.

Une coopérative s'est formée en 1941 sous le nom de Pêcheurs Unis de Québec qui succéda à la compagnie précédente. On centralisa à Matane tous les produits de la pêche des syndicats de Madeleine en montant — 120 milles de littoral — et ceux des particuliers.

A l'entrepôt frigorifique, on prépare des filets de morue, et des nourritures à renards, etc., avec les résidus. On fait de la salaison, du saumuré, du fumage et de la congélation. En 1936 on avait vendu 300,000 livres de poisson; en 1943 on vendit pour plus de 1,000,000 livres. Le marché habituel est Montréal, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Italie.

CHAPITRE XLI

AGRICULTURE

C'est sous le deuxième seigneur de Matane, Donald McKinnon, que les premières concessions de terre furent faites et que commença la mise en culture. Les progrès furent lents. On se heurtait au manque de marchés et de transport. Aussi se contentait-on de récolter du blé pour le pain, et des patates pour la maisonnée; de l'avoine pour les quelques animaux, et un peu de lin à filer pour les toiles. On coupait tout à la faucille. Chacun faisait son beurre, on gardait quelques animaux pour la boucherie, et c'était bien tout ce à quoi se résuma des années durant, l'agriculture à Matane.

La plupart de ces gens étaient établis au bord de l'eau et avaient une petite embarcation pour aller à la pêche durant la belle saison. Ils faisaient ainsi leur provision et vendaient le surplus séché ou fumé à des commerçants d'occasion, qui venaient en goélette échanger des marchandises contre le poisson.

Comme on fut longtemps sans chemin, les gens devaient faire parfois 10, 15, 20 et 25 milles à pied, par des sentiers impraticables, pour aller chercher sur leur dos les provisions de la famille.

Vers 1836, avec le développement de l'industrie du bois, on eut une petite source de revenus et l'agriculture se développa. L'essor vint pour de bon avec l'ouverture des chemins. On compte aujourd'hui dans la paroisse de Matane 200 familles d'agriculteurs.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Dès 1868, il y eut une société d'agriculture pour le district de Matane dans le comté de Rimouski. Le Révérend J.-O. Peron, curé de Ste-Félicité, en était président; L.-N. Blais, écuyer, de Matane, vice-président; et Thomas Ouellet, de Matane, secrétaire; T. Fergusson, écuyer, de Métis; Antoine Poirier, cultivateur de N.-D. de l'Assomption; Pierre St-Laurent, cultivateur de St-Ulric; le Révérend P. Audet, curé de St-Octave; D.-F. de St-Aubin, écuyer, n.p., et Alexandre Fraser, écuyer, tous deux de St-Jérôme de Matane, de même que A.-E. Rioux de Ste-Félicité, en étaient directeurs.

On voit par les rapports que cette société s'est occupée d'améliorer le bétail, les moutons, les porcs, de faire venir des grains de semence et d'acquérir certains instruments aratoires qui devaient servir en coopération.

Dans la suite, la société d'agriculture s'est maintenue et a toujours fait un peu de travail sans grand bruit.

Matane est le bureau-chef de la Société d'Agriculture du Comté, et depuis nombre d'années on y trouve aussi le Bureau agronomique.

PREMIÈRE FROMAGERIE

La première fromagerie fut ouverte en 1892 dans l'ancienne manufacture de bois de fuseau. Le fromagier était M. Joseph Bernier du Cap St-Ignace, aujourd'hui rédacteur au journal l'Avenir à Lowell, Mass. Elle ne fonctionna qu'un an.

PREMIÈRE BEURRIERIE

Il y eut une fabrique de beurre à Matane au début des années 1900. Elle était située au tournant de la rivière du côté est, en allant vers le Grand Détour, dans la bâtisse qu'occupe actuellement la Laiterie de Matane sur l'avenue Edouard VIII. Un M. Cantin fut d'abord beurrier, puis un M. Anctil. Une deuxième fabrique s'étant ouverte, celle de la Coopérative, l'ancienne dut fermer quelques années après.

DEUXIÈME FROMAGERIE

Dans le Grand Détour ouest, depuis bon nombre d'années, il y a une fromagerie, propriété d'un particulier, M. Durette. Le chiffre d'affaires n'est cependant pas très considérable.

COOPÉRATIVE AGRICOLE

Depuis 1934, un certain nombre de cultivateurs de Matane et des environs ont organisé la Société Coopérative Agricole de Matane qui est affiliée à la Coopérative fédérée. Tout

d'abord organisée par l'agronome J.-B. Millette pour l'achat des produits nécessaires aux cultivateurs et la vente de leurs produits agricoles, elle a, en 1936, fait l'acquisition d'une beurrerie et d'un vaste entrepôt. Les progrès furent lents. Il fallut faire l'éducation des coopérateurs.

L'an dernier, on a reçu 1,340,619 livres de lait et en plus 105,266 livres de crème. Ce qui a permis de produire 97,057 livres de beurre. En 1943 on avait produit près de 120,000 lbs de beurre. Le chiffre d'affaires de l'an dernier se monte à \$87,302.36. La Société a un capital ou actif de \$23,429.33 avec 133 patrons et 75 actionnaires. Le service des intérêts, et des amortissements étant déduit, on a à date distribué pour au delà de \$5,000.00 en ristourne et créé un fonds de réserve de plus de \$3,000.00.

La côte nord offre à Matane un marché considérable pour ses produits agricoles. La viande de boucherie, les patates, les légumes, les oeufs, le beurre, etc, sont en grande demande sur la rive opposée. Il est à souhaiter que tous les cultivateurs de Matane se décident à faire partie de leur Société Coopérative.

L'U. C. C.

Il existe un embryon de cercle de l'U.C.C. à Matane. C'est une excellente formule pour développer chez la classe agricole l'esprit de corps, partant l'esprit coopératif et le goût des choses de la profession. L'U.C.C. développée donnera sûrement aux cultivateurs de Matane l'essor progressif dont ils ont besoin.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

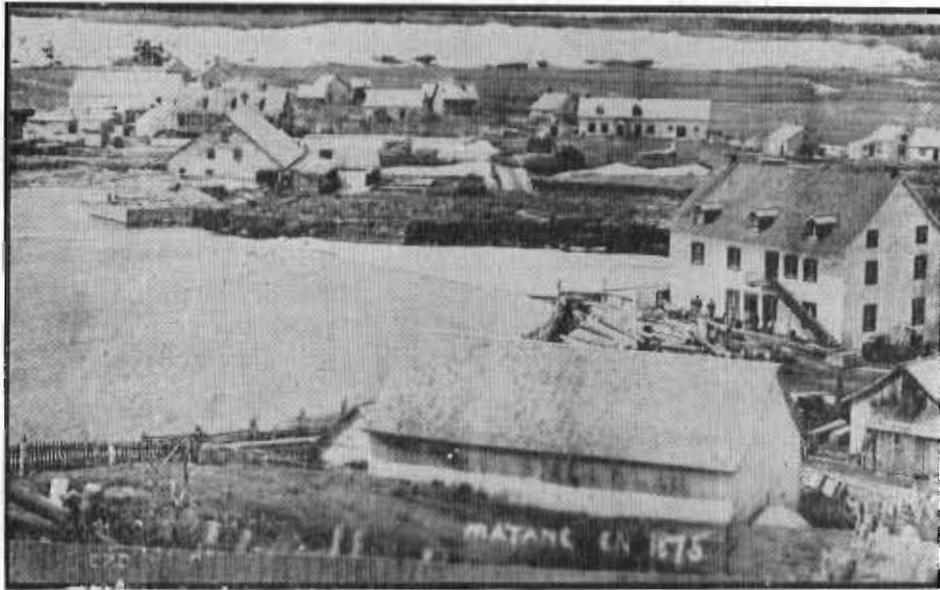
Matane n'a pas d'Assurance Mutuelle locale contre l'incendie. Il y en a une cependant pour les cultivateurs de la région, avec bureau-chef à St-Octave de Métiis, et qui opère dans tout le comté.

LA LAITERIE DE MATANE LTEE

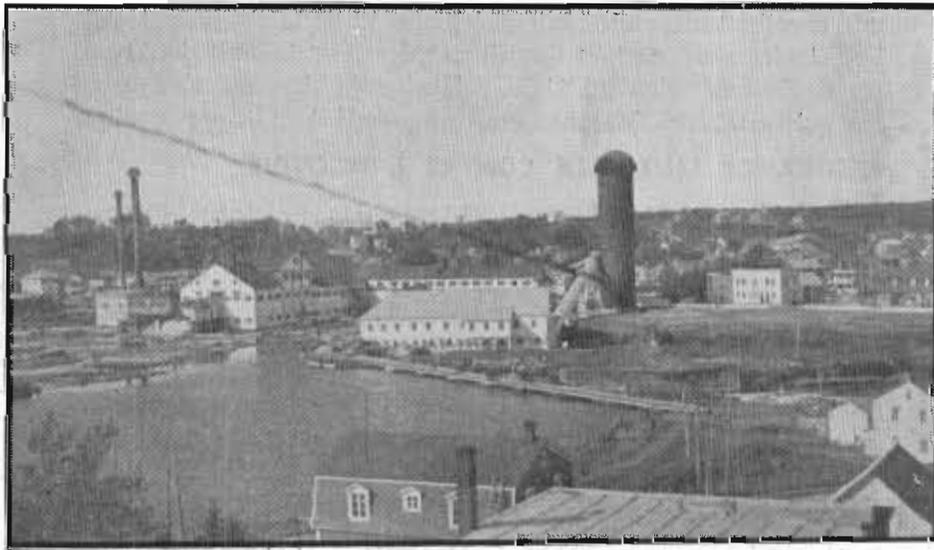
Cette usine fut organisée en 1939 par M. Ernest Mercier de Matane. On y fait la pasteurisation du lait, la fabrication de la crème glacée et du lait au chocolat.

Le lait est fourni par les cultivateurs des environs. En 1939 on vendait environ 100 pintes par jour de lait pasteurisé. En 1943 on en vendait 500 pintes par jour.

Cette usine de pasteurisation fut la première ouverte en bas de Québec,



LE 1er MOULIN A SCIE EN 1875. LE MOULIN A FARINE



LES MOULINS DE LA COMPAGNIE PRICE

CHAPITRE XLII

INDUSTRIES

Lorsque débuta dans la région l'industrie du bois, ce fut pour les colons un grand secours. Cela leur permettait de se faire quelques revenus. Dès 1830 il y a à Matane un petit moulin à scie et un moulin à farine, celui du Seigneur. (Joseph Bouchette, dict. topographique, 1832, tome 3) (9).

MOULIN DES PRICE

Ce moulin à scie occupait à peu près l'emplacement du moulin actuel. Qui en était propriétaire? ce point demeure incertain. Toutefois, en 1844, François Buteau passe un bail avec Jim Forbes — no. d'enregistrement 514 — propriétaire riverain de l'emplacement du moulin, au montant de 30 Louis courant pour 39 ans, sur la Grande Rivière Matane. Il veut y faire le commerce du bois, y avoir et y bâtir des moulins, écluses, chaussées, quais, estacades (booms), etc. Le moulin reste encore des plus rudimentaires. Il était uniquement actionné par l'eau. A marée haute il était presque inondé. Le sciage y était évidemment très lent. "Les scieurs avaient le temps d'aller prendre un coup et faire un tour de danse dans les petites maisons situées tout près. Quand ils revenaient, le billot n'était pas complètement scié". (Entrevue Théodore McKinnon) (53).

Le moulin deviendra la propriété de Lemesurier, Filstone et Cie, en 1853. Puis il passera aux mains de Bradley, et enfin les Price feront l'acquisition du tout: moulins, limites, etc., vers 1864. Pendant longtemps cependant l'exploitation sera faite par des contracteurs (jobbers). Ce sera successivement: Poiré — sa fille, Antoinette, épousera le vieux docteur Pelle-

tier —, Sylvain, qui devint député du comté; Patton, qui a construit la maison actuelle du docteur Langis; et enfin J.-E. Généreux, pendant 25 ans. Ce dernier demeurait dans la maison actuelle d'Antonio Paradis, — la mère d'Antonio est une fille de J.-E. Généreux.

David McKinnon, frère aîné de Théodore (53), qui travaillait à Rimouski pour les Price, fut envoyé pour explorer les limites de Matane. Il fit rapport recommandant la construction d'un moulin à vapeur. Il recommanda en même temps le renvoi ou l'abandon des "jobbers", qui gâtaient les "limites" en prenant seulement le bois aux bords de la rivière. Ce fut fait.

Les gérants ou "grands boss" des Price seront dans la suite: M. Stuart, 1893-1895. (Il était marié à Edith Patton, nièce de M. Patton, ancien "jobber"); W. Smith, 1895-1899; A.-E. Tweddell, 1899-1925 (il demeura d'abord dans la maison occupée aujourd'hui par Omer Bouchard, puis il épousa après s'être converti au catholicisme, Marie-Ange Rinfret, et construisit la maison des gérants des Price); M.-A. Sewell, 1925-1937 (il est aujourd'hui gérant de la ville de Baie-Comeau). Enfin Léopold Hamel, depuis 1937.

Au début on charroyait le bois dans des charrettes attelées d'un cheval; et on le portait pour l'expédition au premier quai sur l'emplacement du quai actuel des Price. Ce quai avait été construit en croûtes par les "jobbers". Plus tard on se mit à faire près du moulin, à marée basse, des "rafts" que l'on tirait jusqu'au quai à marée haute. Puis on construisit une dalle à eau le long de la rivière, et le bois était ainsi transporté directement du moulin jusqu'au quai.

En 1894 il fut question de faire un chemin à "lisses" partant du moulin, passant à l'ouest des maisons de la rue principale, et rejoignant la rivière puis les quais par le sud de l'ancien cimetière. Les Soeurs du Bon-Pasteur s'y opposèrent (59).

Vers 1898 on se remit à transporter le bois sur des espèces de wagons à quatre roues ("waggines"), traînés par des chevaux. Le chemin — la rue principale — devenant impossible par mauvais temps, la compagnie Price décida vers 1900 de paver la rue depuis le moulin jusqu'au quai. C'est ainsi que, pendant bien des années, cette rue principale de Matane fut pavée de bois.

Le moulin des Price fut agrandi et transformé bien des fois. On en construisit même un second pour le cèdre. En



LEOPOLD HAMEL,
GERANT "PRICE BROS. LTD"

1919 on reconstruisit presque entièrement le moulin à scier l'épinette. On agrandit de nouveau en 1940. Aujourd'hui les scieries de Price Brothers emploient de trois à quatre cents hommes durant toute la belle saison; ces hommes avec bien d'autres sont employés à la coupe du bois en forêt durant l'hiver. C'est l'industrie principale de Matane.

MOULIN DE BOIS A FUSEAU

(La Compagnie James Richardson)

A la fin de 1877, une manufacture de bois de fuseau est établie à Matane. C'est la première du genre installée dans la région. Ce bois, — du bois franc, du bouleau le plus souvent, — était débité en bâtons de deux pouces par deux. Il était chargé sur des bâtiments, gros voiliers pour la plupart qui se tenaient à l'ancre au large, puis transporté en Angleterre où on le mettait en fuseaux. Le propriétaire de cette compagnie était James Richardson.

L'emplacement de cette manufacture était au pied de la côte de l'ouest, — côte de Dougald Fraser, — qui à cause de cette manufacture finit par être appelée par les gens: "côte de la factorie". James Richardson était le beau-père du premier gérant de cette compagnie, J. Russell, père de Willie qui fut sa vie durant gérant à Matane, et de Johnny qui fut gérant des moulins que la même compagnie installa plus tard à différents endroits en bas de Matane, et plus particulièrement au Cap Chat. Ce James Richardson publia en 1857 un rapport sur ses explorations avec le docteur Bell, dans lequel il mentionnait la ressemblance de la Gaspésie avec la Pennsylvanie.

Le moulin de bois de fuseau ne fonctionna à Matane que de 1877 à 1882. Il fut alors transporté à l'Anse à la Croix. C'est dans cette manufacture désaffectée que fut ouverte en 1892 la première fromagerie à Matane.

Vers 1885 il y avait un moulin de bois de fuseau à Ste-Félicité, à l'Anse à la Croix, un au cap à la Baleine, un autre au Ruisseau à Sam, et finalement un au Cap Chat, tous propriétés de M. Russell et Compagnie. M. Charles Bertrand, de l'Île Verte, en exploitait un aux Capucins, et deux autres à la rivière La Marte et à Ste-Anne des Monts. Dans ce dernier endroit, M. Théodore Lamontagne en exploitait également quelques-uns (Arthur Buies — "Le comté de Matane").

GAGNON & FRERES

Différents moulins furent ouverts dans la suite. Une petite manufacture fut outillée pour préparer la planche embouvetée et fabriquer des portes et châssis. Une autre était située dans la baie; elle appartenait à Jean-Baptiste Isabelle. Ce dernier étant tombé en faillite, Belleau & Fils de Québec, qui avait fourni la machinerie, devinrent acquéreurs de l'établissement. C'est Olivain Gagnon qui l'acheta vers 1910 avec son fils Hector, et la fit fonctionner avec succès. Il construisit un moulin plus considérable à une faible distance en 1920. Il forma avec ses fils en 1922 la compagnie Gagnon & Frère Ltée. En 1936 on organisa une filiale sous le nom de **SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MATANE**. Cette compagnie débite près de 2,000,000, p.m.p. par année. La même année la compagnie se transporta près de la ligne du chemin de fer.

En 1939 on fit incorporer une deuxième filiale sous le nom de **COMPAGNIE DE BOIS DU RUISSEAU A LA LOUTRE**. A cet endroit les Gagnon ont un moulin qui utilise le bois des colons. On en sort 4 à 5 millions de p.m.p. par année.

Les Gagnon & Frères avec leurs deux filiales sont aujourd'hui une des entreprises les plus progressives de Matane. Les administrateurs ont su passer sans faiblir à travers les crises de l'entre-deux-guerre. A Matane seulement, ils emploient plus de 100 hommes.

MOULIN BANAL DU SEIGNEUR

Les seigneurs eurent d'abord un moulin à farine à Matane. Le premier meunier fut Samuel Harrisson, venu très jeune des Etats-Unis vers 1806. En effet dans les registres de Matane, on voit qu'il y est déjà en 1808, et qu'il porte le titre de meunier du seigneur. Ce moulin était situé dans le commencement du Petit Matane. Il existait encore et était en opération en 1858.

MOULIN A FARINE

Vers 1850 Napoléon Larochelle, de St-Anselme, député à la Législature et marié plus tard à une demoiselle Venner de Matane, construisit un moulin à farine au village. C'est son frère, Georges, vieux garçon assez adonné à la boisson, qui était meunier. Il devint propriétaire du moulin dans la suite.

Vendu à Darveni Aubée en 1888, ce moulin fut acquis par J.B.E. Bergeron en 1901, puis par Price Brothers en 1902. C'est Ernest Fortin qui était alors meunier. Un incendie détruisit le moulin vers 1925.

Il y avait à peu près en même temps un autre moulin à farine sur la rivière du Petit Matane. Le meunier était un Desgagné. Plus tard ce moulin devint la propriété des Rivard.

Un nommé Frédéric Ouellet était meunier du moulin à farine de Ste-Félicité en 1881.

TANNERIES

Presque côte à côte à Matane, du côté est de la rivière, il y eut deux tanneries. Elles appartenaient à deux messieurs Lemieux. Une était située au coin sud de la route de St-Luc, et l'autre un peu plus au sud, là où se trouve aujourd'hui le boulanger Pelletier.

MINES

Depuis longtemps la Gaspésie avait attiré l'attention des géologues en quête de mines.

En 1834 Sir William Logan commence à étudier la formation géologique de la Gaspésie, et ses assistants Murray, Bell et Richardson continuèrent son travail. L'expédition de Logan avait pour but de trouver du charbon. MM. Ellis et Low reprirent le travail en 1882 et 1883. Le docteur Alcock, puis McKenzie Williams firent également de sérieuses études sur les possibilités minières de la Gaspésie.

LA MINE D'OR DE MATANE

En 1903 on organisa la **MATANE MINING AND SMELTING COMPANY**. J.-E. Saucier en était président et gérant, et Georges-P. Châteauvert, secrétaire. L'ingénieur était M. A. Mascovici. Ce dernier avait un laboratoire de recherches, situé dans la maison de Noré Lévesque, rue St-Georges. Là, disaient les gens, il fondait des pierres et sortait une petite boule d'or. Manière d'épater les badauds, puis de vendre des parts de mine.

L'organisation de la compagnie des mines à Matane fit beaucoup de bruit. Il y eut une espèce de course à l'achat de parts. On amena de la machinerie en 1904, puis on fit des travaux de forage dans le troisième et quatrième rangs du Petit Matane. On trouva un peu d'or, puis du cuivre; mais faute de fonds ou pour d'autres raisons, tout fut arrêté. L'affaire tourna en queue de poisson; et les acheteurs de parts furent "lavés". . . . Le gérant, homme très entreprenant, fut baptisé par les gens du nom de "Saucier-la-mine", et alla faire fortune ailleurs.

En mai 1940, la **CONSOLIDATED MINING AND SMELTING COMPANY** ouvrit un bureau à Matane. La guerre ne fut guère favorable aux développements de quelque sorte en ce sens. Mais il y a sûrement des mines à l'intérieur de la Gaspésie, et un jour ou l'autre Matane pourra peut-être connaître un essor nouveau dû à leur exploitation.

"THE PENINSULAR COMPANY LTED" (La Compagnie Péninsulaire, Ltée)

Cette compagnie fut constituée à Matane en 1911 pour développer toutes sortes d'industries dans la péninsule de Gaspé. Les lettres patentes furent accordées à MM. Gustave-A. Côté, de Matane, médecin; William Russell, de Matane, manufacturier; Donat Caron, membre de l'Assemblée Législative et agent d'assurances; Herbert-Joseph Lyons, entrepreneur de chemins de fer, de la cité de Montréal; René Dupont, de la cité de Québec, agent de la colonisation; Jos.-A. Bergeron, médecin, de Matane; François-J. Pelletier, marchand, de Matane; A.-E. Twedell, de Matane, gérant de Price Bros.; Hugh Doheny, de Hervey Junction, entrepreneur de chemins de fer, et Philippe-Auguste Choquette, avocat, de Québec. On voulait construire et maintenir des lignes de téléphone, des pouvoirs d'eau et des aqueducs; vendre de l'électricité, percer des mines, construire des chemins et des ponts, etc. Le capital total était de \$49,000, divisé en 1960 actions de \$25.00 chacune. Le bureau principal d'affaires de la Corporation était à Matane.

On ne connaît guère d'autres activités à cette compagnie que d'avoir acquis une imprimerie et publié "Le Cri de l'Est" pendant deux à trois ans.

La "MATANE AND SOUTH SHORE CO. LTD."

Cette compagnie fut la propriété de Luc Collin et de Félix Chouinard, marchand. Ils avaient un moulin au pied de la côte de la petite montagne, du côté est de la rivière.



L. S. LISTER,
GERANT "HAMMERMILL PAPER CO."

HAMMERMILL PAPER COMPANY

Cette compagnie acheta le moulin et les limites de la "Matane Lumber & Development Company". Le moulin de sciage fut tôt fermé et l'on ne fit plus sur les limites que la coupe du bois de pulpe. Ce bois est "dravé" chaque printemps sur la rivière Matane et ses affluents à la suite de la "drave" de Price Brothers; puis il est retenu dans un immense bassin, derrière une écluse, à environ quatre milles de la ville. De là, on le fait passer par-dessus le bois en flotte de la compagnie Price au moyen d'une dalle, et on l'amène auprès de l'embarcadère dans le fond de la baie, d'où il est expédié par eau sur les grands lacs du côté américain pour y être manufacturé en papier.

Bien que la Hammermill Paper emploie un assez bon nom-

bre de gens de Matane et des environs tant aux chantiers qu'au travail de chargement des barges, il est regrettable que tout le travail de transformation de cette matière première de chez-nous, le plus payant, se fasse à l'étranger et à son profit.

MANUFACTURES DE LAINE ET DE MATELAS

De 1919 à 1922, la Compagnie de Lainage de Matane opéra une manufacture de laine construite du côté ouest de la ligne du chemin de fer, sur le terrain de D. Tardif. On fabriquait de beaux tissus; et un certain nombre de gens, des jeunes filles surtout, y trouvaient de l'emploi. Faute de bonne administration ou pour une autre raison, la compagnie passa entre les mains d'un M. Paquette, syndic en 1922.

Depuis un an une nouvelle manufacture de laine est en opération à Matane. Elle est la propriété de M. Théophile Poulin. On fait le filage et le tissage de la laine des cultivateurs, et on fabrique des coupe-vent, des pantalons, etc.

Cette manufacture est située sur la côte ouest, sur la terre de Georges Côté.

Monsieur Poulin s'occupe également de la confection et de la réparation des matelas.

PETER FORBES

Peter Forbes a un moulin à scie à St-Adelme, à vingt milles de Matane. Il y exploite en partie le bois des colons, puis le bois pris sur une concession d'environ mille acres qui est sa propriété.

Tout le bois une fois scié est transporté à Matane par camion. En 1942, M. Forbes a expédié pour plus de 2,000,000 p.m.p. à Montréal et à Boston.

LA BRIQUETERIE DE MATANE

Une installation pour la confection et la cuisson de la brique fut organisée à Matane en 1912. Elle était située au pied de la côte de Lapierre, à l'endroit occupé aujourd'hui par la plate-forme de chargement des Price le long de la ligne du chemin de fer. La glaise semblait de bonne qualité, mais le marché et les moyens économiques de transport faisaient défaut; aussi la briqueterie ne fonctionna que quelques années, soit jusqu'en 1926.

CONSTRUCTION DE BATEAUX

En diverses circonstances, il y a eu à Matane un chantier de construction de bateaux en bois, — quelques-uns d'assez fort tonnage. Ce chantier ne fut jamais la propriété d'une compagnie. C'était les intéressés qui engageaient la main-d'oeuvre expérimentée et qui construisaient sur place. Le plus gros bateau, à ma connaissance, construit à Matane, fut "Le Tremblay". C'était vers 1912. On l'avait d'abord baptisé à son lancement "The Lady of Matane"; mais une correspondance satirique publiée dans "Le Progrès du Golfe" et dont le chanoine Charron était l'auteur, tua cette manifestation d'anglo-manie.

Le capitaine Alfred Guimont de même que le capitaine Raoul Castonguay se sont tour à tour fait construire des bateaux à Matane. L'endroit est favorable et la main-d'oeuvre habile ne manque pas chez-nous. Il y aurait probablement une industrie à développer à Matane dans cette ligne.

EAUX GAZEUSES

Différentes petites industries d'eaux gazeuses se sont succédées à Matane. Ainsi Gauthier et McMullen, Enrg.

Il y a encore à Matane et depuis nombre d'années plusieurs petites manufactures pour la préparation du bois et pour la confection des portes et châssis, tels Levasseur & Fils, Bélanger, Joncas, Roy, etc., etc. On songe à organiser prochainement une manufacture de petits meubles et de jouets.

En résumé c'est à Matane que se trouve la plus dense réunion de scieries de toute la Gaspésie. Trois grandes compagnies y font l'exploitation forestière. Il y a trois usines de portes et châssis, et on compte au moins six à sept autres petites manufactures.

Durant la guerre, le transport par eau étant très limité, il s'est expédié par Matane 30 wagons de bois par jour, 780 par mois, soit 15,600,000 p.m.p. Combien de temps pourra durer pareille exploitation? c'est un point d'interrogation sérieux...



L.-J. LEVASSEUR,
EX-MARCHAND ET MAIRE DE MATANE, DECEDÉ



MAISON CONSTRUITE PAR M. PATTON, AN-
CIEN "JOBBER" DES PRICE, AUJOURD'HUI
RESIDENCE DU Dr LANGIS.

ANCIENNE RESIDENCE DE L.-J. LEVASSEUR,
AUJOURD'HUI PROPRIETE DE MADAME AR-
THUR DESJARDINS.

CHAPITRE XLIII

COMMERCE

TRAITE DES PELLETERIES

"Le commerce ou la traite des pelleteries tint une place importante dans les débuts de l'histoire canadienne au seizième et dix-septième siècles. Les marins de St-Malo, tout particulièrement, y tenaient fort. A considérer l'âpreté que les Malouins mirent à défendre la liberté de ce trafic pendant au moins un siècle, on peut croire que ces bourgeois et marchands y avaient engagé de très gros capitaux et en tiraient des profits considérables. Ce sont eux qui firent tant d'opposition à la première et à la troisième expédition de Cartier. Ils s'efforcèrent pendant longtemps de tenir secret le lieu de leur marché de pelleteries afin d'écarter toute concurrence. Et même longtemps après les débuts de colonisation au pays, et après l'abolition de la liberté du trafic et en dépit des défenses royales, ils continuèrent à tenir clandestinement comptoir de pelleteries sur les rives du Bas St-Laurent". La contrebande n'est pas d'hier dans notre pays.

Les premiers commerçants à Matane furent donc des acheteurs de pelleteries.

MAGASINS et MARCHANDS

La date de l'ouverture du premier magasin à Matane reste inconnue. Toutefois nous savons que M. E. Lacroix y avait déjà un magasin en 1847, puisque dans une annonce commerciale publiée dans "La Voix du Golfe" de Rimouski en 1867, on lit : "maison établie à Matane depuis vingt ans". Le magasin de M. Edouard Lacroix était un magasin général. On y vendait des "marchandises sèches", des pelleteries, des chaussures, des épiceries, de la ferronnerie, de la ferblanterie, de la vaisselle, de la pharmacie, de la librairie, de l'huile, des lam-

pes, etc. Ce magasin occupait l'emplacement de l'hôtel Bernier actuel.

Monsieur Lacroix était marié à une demoiselle Gillesey, Irlandaise de Québec. Son ancienne résidence est aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Monsieur Lacroix quitta Matane pour Québec vers 1888.

Après M. Lacroix, c'est M. Pierre Langlois qui continua le commerce au même poste. Vers 1850, M. L.-N. Blais, de compagnie avec M. L.-A. Huot, ouvrit un magasin à Matane. Cet établissement était situé du côté est de la rivière, dans l'immeuble occupé actuellement par le magasin d'Alexandre Pelletier. M. Abel Marquis avait succédé à M. Blais après sa mort, en 1882.

En 1860 il y a un magasin à Tartigou, propriété d'un monsieur Fournier. Vers 1862 Pierre Verner est marchand à Matane. En 1863 il passe un contrat avec J.-Baptiste Arthur Fournier, commis-marchand à Matane, et s'engage à fournir les marchandises pour un magasin que Fournier va tenir au Petit Matane. Fournier aura en même temps soin d'une grave au même endroit. Ce magasin logeait dans la maison de Damase Levasseur.

Il y eut plus tard à Matane bien des magasins importants, entre autres celui de L.-J. Levasseur fondé en 1872. C'était un magasin-général. Pendant nombre d'années la famille de M. Levasseur occupa le haut du magasin, puis il se fit construire à côté une magnifique résidence, propriété aujourd'hui de sa fille Hermance (Mme Arthur Desjardins). "Quebec Store Ltd.", propriété de F.-X. Dion, occupe maintenant ce poste avec un magasin de gros. Cet établissement emploie quatre voyageurs de commerce et des camions font la livraison aux marchands tout le long de la côte jusqu'au Mont-Louis, et aussi dans la Vallée de la Matapédia. Monsieur Dion est aujourd'hui propriétaire de la maison Gignac de Québec.

Un autre magasin très important de Matane fut celui de J.-B.-E. Bergeron (propriété actuelle de Zénon Otis). M. Bergeron, originaire de Québec, arriva à Matane vers 1884. Il repartit pour Québec en 1921.

L.-H. Chouinard fut pendant nombre d'années propriétaire d'un des magasins les plus considérables de Matane. Il occupait l'emplacement actuel de l'étalage de boucher d'Adrien Gauthier.

Il y eut pendant longtemps un magasin au coin sud de la rue de la gare et de la rue principale. L.-H. Cosselin était propriétaire. Plus tard ce fut Georges Pelletier.

L.-H. Cosselin eut aussi un magasin au Petit Matane vers

1868. Il succéda probablement à Verner, Gosselin, en plus de son magasin-général, avait durant l'été des succursales au Gros Morne, aux Capucins et à l'Anse à la Croix, pour l'exploitation de la pêche à la morue. Devenu député du comté de Rimouski, à la Législature, ses dépenses d'élection et la négligence de ses affaires occasionnée par son séjour aux sessions, l'obligèrent à démissionner en 1872. Il dut même faire cession de ses biens. Dans la suite, en 1875, il fut garde-forestier. Puis il fonda la compagnie d'assurances "La Rimouski" et finalement disparut complètement de la circulation.

C'est un nommé Montreuil qui lui succéda comme marchand-général à Petit Matane, puis DesRoy, puis Verreault, puis Talbot, et aujourd'hui madame Horace Levesque.

On compte maintenant à Matane deux grossistes. Il y a plus de 65 établissements de détail, soit : 13 épiceries, 13 magasins de confection, 8 restaurants, 5 boucheries, 3 bijouteries, 3 ferronneries, 3 "magasins 5-10-15", 3 magasins de radios, 5 magasins de meubles, poêles, etc., 2 ateliers de photographie, 2 pharmacies, 2 librairies, 1 fabricant de liqueurs douces, 3 magasins d'accessoires électriques.



M. J.-CHS GAGNON, PHARM. CH.,
PRÉSIDENT DE LA C. DE COM-
MERCE SENIOR

CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR

C'est le 20 février 1913 que fut fondée à Matane la Chambre de Commerce senior. Le premier président fut L.-J. Levasseur, marchand, de 1913 à 1923. De 1923 à 1929 la Chambre

n'eut aucune activité. Le deuxième président fut J.-E. Gagnon, N. P., de 1929 à 1939 ; le troisième, le colonel Raoul Fafard, C. R., de 1939 à 1942, et le quatrième, Jean-Charles Gagnon, pharmacien, depuis 1942.

La Chambre de Commerce senior s'est occupée assez assidûment du progrès de Matane. Plusieurs mémoires furent présentés en diverses occasions aux gouvernements en faveur du développement du havre, puis d'une meilleure administration comme du prolongement du chemin de fer. Bien des démarches furent faites également pour amener de nouvelles industries dans la localité.

La Chambre de Commerce senior comptait en 1940 212 membres.



M. YVON LAVASSEUR,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE DES JEUNES
DE MATANE

CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

La Chambre de Commerce Junior fut fondée en 1942. M. Yvon Lavasseur en est le président depuis lors.

Cette Chambre des Jeunes s'est attachée à développer le goût de l'embellissement, de la propreté et des vertus civiques à Matane. Elle s'est encore employée à organiser une souscription et à préparer des plans pour l'érection d'un monument à la mémoire des braves matanais de la guerre 1939-45. Ce monument sera dévoilé en août 1945.

Liste des présidents de la Chambre de Commerce Senior

L. J. Lavasseur	Raoul Fafard, C.R.
J. E. Gagnon, N.P.	Jean-Charles Gagnon, phar. chim.

Liste des présidents de la Chambre de Commerce des Jeunes

Yvon Lavasseur depuis la fondation en 1942.

CHAPITRE XLIV

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

BANQUES—CAISSE

Il y a à Matane actuellement deux succursales de banque ; la plus ancienne est celle de la Banque Canadienne Nationale, l'autre, celle de la Banque de Montréal qui a succédé à la Banque Molson. Il existe aussi une Caisse Populaire.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Nous trouvons, dans le "Progrès du Golfe" du 21 septembre 1906, le passage suivant daté de Matane : "Après bien des démarches et des pourparlers, après requêtes et suppliques, les directeurs de la Banque Nationale de Québec ont décidé d'établir une succursale à Matane. Nous avons à cet effet la visite de l'hon. juge Chauveau, vice-président, et Napoléon Lavoie, directeur. La maison de M. Octave Desjardins — coin nord de la rue St-Jean actuelle No 241 ave St-Jérôme — "a été louée pour les réparations nécessaires. La population de Matane apprécie cette organisation et des ouvriers sont actuellement à y faire bien cette initiative qui donnera une impulsion nouvelle au commerce".

La banque ouvrit ses portes le 3 octobre 1906. Les gérants furent MM. J.-E. Robert, de 1904 à 1907 ; Brousseau, de 1907 à 1910 ; Henri Tessier, de 1910 à 1922 ; puis Jos.-U. Girard depuis 1922. La banque déménagea au poste actuel en 1913.

LA BANQUE DE MONTREAL

Une deuxième succursale de banque s'est ouverte à Matane le 5 février 1915. C'était une succursale de la Banque Mol-

son. Une partie du magasin Napoléon Ruel — aujourd'hui Albert Gagnon — en face du pont de Matane, servit d'abord de local jusqu'en 1920. Alors on déménagea dans l'édifice Jean St-Laurent — aujourd'hui H. Lapierre — puis dans le local actuel, édifice Lapointe, en 1941.

La Banque Molson fut fusionnée avec la Banque de Montréal en 1925. Le premier gérant fut M. J.-O. Mercure, en 1915 ; E. Lagacé, en 1916 ; C.-S. Lespérance, de 1916 à 1923 ; enfin Léon Beauchemin, gérant actuel depuis 1923.

LA CAISSE POPULAIRE

Depuis 1911 Matane possède une Caisse d'Economie. C'est une des plus anciennes du Bas Saint-Laurent. Elle a toujours progressé lentement mais sûrement. M. J.-O. Lebel, N. P., en est gérant depuis la fondation. C'est le curé Soucy dans le temps qui fit toutes les démarches pour l'organisation d'une Caisse Populaire-Desjardins dans la paroisse.

Au 31 mai dernier, la Caisse Populaire de Matane avait \$343,089 43 de dépôt. Il reste à souhaiter que l'esprit progressif oriente le conseil de la Caisse de Matane vers des prêts de plus en plus nombreux aux sociétaires — dans des conditions de sécurité voulue cependant — afin de stimuler l'accession de la masse à la propriété.

CHAPITRE XLV

IMPRIMERIES

La Compagnie Péninsulaire, Ltée, fondée en 1911 et qui éditait le journal : "Le Cri de l'Est", fut la première imprimerie à Matané. Elle occupait, avec les bureaux du journal, la maison de la Compagnie Richardson, ancienne résidence du notaire Guay, et qui était située à l'emplacement actuel du poste de "Imperial Oil".

Un incendie en 1916 détruisit les bureaux du Chemin de Fer et de la Compagnie Richardson, en même temps que les presses du "Cri de l'Est" qui avait déjà cessé de paraître.

La deuxième imprimerie fut celle des frères Bernier, Dolorès et Charles. Elle avait ses ateliers dans la maison, transformée depuis, qui est aujourd'hui la résidence du docteur Piuze.

Il y eut ensuite l'imprimerie Bilodeau et Frères. Enfin quelques années plus tard une petite imprimerie fut organisée par les Gagnon et Frères ; puis elle fut vendue en juillet 1939 à un nommé Gendreau, qui la revendit en novembre suivant à D.-L. Prévillle. C'est aujourd'hui, après certains développements, l'imprimerie Commerciale, située sur la rue St-Pierre.

Le premier annuaire des adresses de Matane a été édité par cette imprimerie en 1940.

"LE CRI DE L'EST"

Ce journal fut fondé à Matane en mai 1911. Il était édité par la Compagnie Péninsulaire, Ltée, de Matane.

Blanche Lamontagne-Beauregard, poète, chantre de la Gaspésie, collabora assidûment pendant quelques années au "Cri de l'Est". On peut même dire que c'est un peu ce journal qui l'a lancée.

En 1912 et 1913, c'est un monsieur H. Vervant (Français) qui est directeur du "Cri de l'Est" et propriétaire de l'imprimerie. Le journal cessa de paraître en 1913.

CHAPITRE XLVI

LES AMUSEMENTS

ASSOCIATION SPORTIVE DE MATANE

C'est au moins depuis 1908 qu'il existe à Matane une association sportive. Elle s'est surtout occupée des sports d'hiver, mais Matane eut aussi son club de balle au camp (Baseball) qui connut même des heures de succès.

La première patinoire fut organisée pendant quelques années sur la rivière, en haut de la chaussée derrière les moulins. Puis elle fut placée sur les terrains du domaine, en haut du village. Enfin on fit une organisation considérable près de la rivière à l'extrémité sud-ouest de la ville. Il y avait là une magnifique patinoire avec maison confortable, ainsi qu'une grande glissoire pratiquée dans le flanc de la côte et dévalant jusqu'à la rivière. On avait même organisé un service de transport. C'était une grande voiture avec bancs et sur patins, traînée par deux chevaux. On faisait le tour de la ville trois à quatre fois par soirée.

Les mascarades annuelles étaient tout un événement dans ce temps-là et elles étaient la plupart du temps exceptionnellement bien réussies.

Depuis quelques années la patinoire est au centre de la ville sur la terre du couvent. L'endroit sert, l'été, de terrain de jeu aux enfants.

CHAMP DE COURSES

Vers 1912 un grand terrain de courses fut organisé de l'autre côté de la rivière, côté est, sur le haut de la côte. On y venait de la Vallée, de Rimouski et d'un peu partout pour prendre part aux courses de chevaux. La vogue fut maintenue pendant quelques années, puis tout tomba. On a repris les courses il y a sept ou huit ans, mais cette fois le champ est sur le côteau ouest, sur la terre de G. Dion.

LE CLUB DE CURLING

Depuis nombre d'années il existe à Matane un club de Curling et de Badminton. Les locaux sont très spacieux. On y trouve même un comptoir de rafraîchissements, etc. Construit tout d'abord par la compagnie Price, pour ses employés, on décida dans la suite d'y admettre les principales familles de la ville. C'est un lieu important de réunions sociales matanaises.

CLUB DE GOLF

Pendant quelques années il y eut un club de golf dans le Grand-Détour-est. Le site était magnifique. Malheureusement, faute de fonds, le club ne fonctionna qu'un ou deux ans. Si le tourisme doit se développer à Matane, il y aurait avantage à remettre ce club en opération. Ce serait d'autant plus facile que la maison du club existe toujours.

LES THEATRES

Le premier théâtre de Matane, "Le Matanoscope", fut ouvert par les frères Levasseur dans la rue de la gare vers 1908. On y donnait des vues animées. C'était bien à l'encontre de M. le curé Soucy cependant. L'emplacement de ce théâtre, — et c'est la même construction un peu transformée, — est occupée aujourd'hui par Léon Sirois, directeur de funérailles.

Plus tard le théâtre "National" pour vues parlantes fut organisé de l'autre côté de la rivière par Philippe Forbes. Incendié, il a été reconstruit au même endroit.

SALLES PAROISSIALES

A la suite de la construction du nouveau presbytère en 1887, l'ancien fut utilisé comme résidence du bedeau. Il y avait un grand appentis à l'arrière qui servait de salle publique, et où se réfugiaient les gens de la paroisse avant et après les

offices religieux, par mauvais temps comme durant l'hiver. Cette maison fut démolie en 1914 et l'on édifia la construction actuelle en brique de confection matanaise. Le bas sert de résidence au sacristain, et le haut de salle publique.

A l'occasion de la reconstruction, en 1933, de l'église incendiée, on fit dans le soubassement une grande salle paroissiale. Elle sert à l'occasion pour des réceptions sociales, des assemblées paroissiales, des distributions de prix, etc., mais la plupart du temps pour des représentations théâtrales et des vues parlantes.

FANFARE

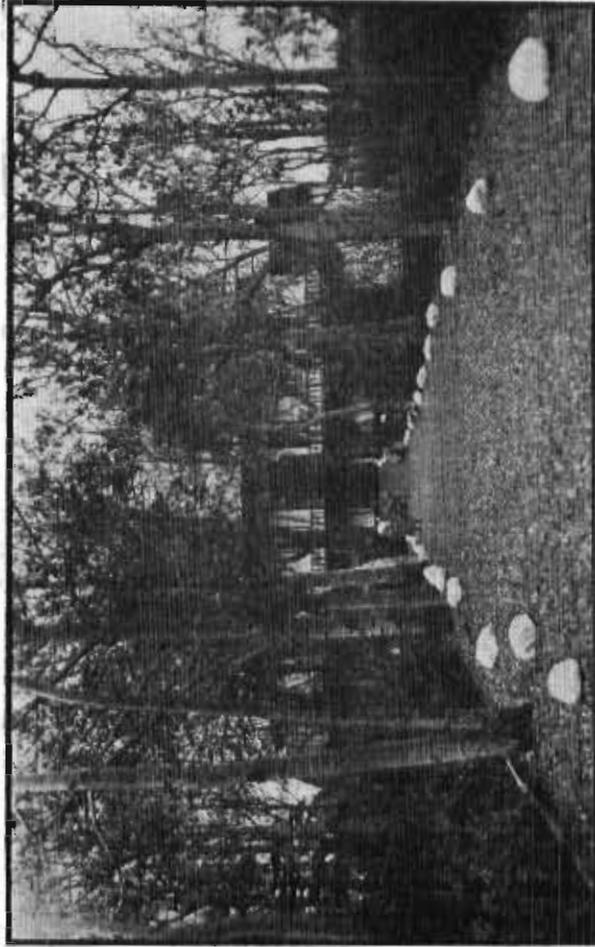
En 1906 fut organisée à Matane la première fanfare. M. le vicaire Joseph-A. St-Laurent, aujourd'hui curé de St-Jean-l'Évangéliste (Bonaventure), en fut l'organisateur.

Au bout de peu d'années, faute de musiciens, la fanfare tomba.

Vers 1938, M. Albert Lavoie, professeur de piano à Matane, aujourd'hui capitaine dans l'armée, organisa une nouvelle fanfare: "**L'Harmonie de Matane**". Les résultats furent intéressants. La ville et des souscriptions particulières permirent de costumer les "fanfarons", mais malheureusement la guerre a tout désorganisé. La paix revenue, on se remettra sans doute de nouveau à la tâche.

AUTRES AMUSEMENTS

On trouve à Matane plusieurs salles de pool, des allées de quilles, des théâtres, des terrains de tennis, voire des salles de danse.



LE DEUXIEME MANOIR CONSTRUIT EN 1858

CHAPITRE XLVII

QUELQUES HOTELS ANCIENS ET ACTUELS DE MATANE

Vers 1870 et durant plusieurs années il y eut un hôtel tenu par Alexander (Jimmy) Grant, dans la maison occupée ensuite par Edmond McKinnon, et aujourd'hui par l'agronome Langlois. Il y avait là un bar où durant l'été les aristocrates de l'endroit amenaient les capitaines et les officiers des voiliers européens en chargement à Matane. En remerciement, ils recevaient une invitation à bord des bâtiments où ils étaient très bien traités à leur tour.

Puis il y eut l'hôtel de la mère McKinnon (maison de la soeur), No 103, ave St-Jérôme.

M. Alexandre Fraser tint maison de pension au Manoir pendant plusieurs années. Seuls les gens de bonne classe y avaient accès cependant.

Avant 1892, il y eut de l'autre côté de la rivière l'hôtel du père Moreau (emplacement d'Arthur Côté). Cet hôtel fut tenu plus tard par un nommé Langlois.

L'hôtel Rinfret, hôtel de prédilection des voyageurs de commerce, occupait l'emplacement de la pharmacie Bergeron.

L'hôtel Pelletier, devenu plus tard l'hôtel Central, était où se trouve aujourd'hui le bloc Brunelle.

Le père Charles Stevenson tint, des années durant, maison de pension en face du pont.

Justinien Dionne eut son hôtel dans la rue St-Georges. C'est aujourd'hui le magasin N. Fortin.

La maison occupée actuellement par le magasin Nazaire, et construite par M. François Pelletier, fut pendant un certain temps l'hôtel Bonneau. Elle passa ensuite à un nommé Chatigny.

De l'autre côté de la rivière, il y eut l'hôtel Dufour qui devint l'hôtel Côté, maison voisine de l'école d'Amours, côté sud.

Dans la rue de la gare il y a, depuis l'ouverture du chemin de fer, l'hôtel Pineault, puis il y eut l'hôtel Fortin devenu l'hôtel Joncas.

Dans la rue Christophe il y a l'hôtel Simard.

En 1921 on construisit l'hôtel Belle-Plage. C'était "grand genre", mais, la saison d'été étant trop courte, les revenus n'étaient pas suffisants, surtout pour une organisation administrée par des étrangers. Aussi dut-on fermer l'établissement. La propriété fut acquise par les Soeurs Dominicaines de l'Enfant Jésus qui y ont installé l'hôpital du St-Rédempteur.

Un hôtel appelé "Nouveau Belle Plage" fut construit à Matane-sur-Mer par M. A. Fradette quelques années après. C'est un hôtel d'été très achalandé.

L'hôtel Bernier (du nom de son propriétaire, Montézuma) s'est organisé après une restauration complète dans l'ancienne bâtisse qui servait à la fois de résidence et de magasin à M. Pierre Langlois, et antérieurement de magasin à M. Lacroix.

Le dernier hôtel organisé à Matane est le Belvédère, au nord de l'église, sur l'avenue St-Jérôme. L'établissement est très moderne. On a complètement transformé à cette fin l'ancienne résidence de l'agronome Millette, occupée auparavant par Absalon Aubin.

CHAPITRE XLVIII

VIE DES GENS D'AUTREFOIS ET TYPES DE MATANAIS

"... et les goélands au large faisaient la
"sieste en baignant leur faie dans les
"imperceptibles ondulations des vagues !"

Il est facile de comprendre que la vie des gens d'autrefois, à Matane comme ailleurs, n'était pas variée ni agrémentée de grandes manifestations sociales. Il se produisit toutefois des incidents divers qui ont dans le temps défrayé les conversations et amusé un certain nombre de gens.

Au début, quelques familles seulement étaient blotties derrière le Cap dans le ravin en bordure de la rivière. Celle-ci chantait dans les rapides ; elle était même étourdissante au temps des grandes eaux. Ces familles venaient des paroisses d'en haut. Elles avaient été attirées à Matane par la pêche et par l'attrait des pays neufs. A quelque distance de la mer, bien souvent rageuse dans le vent et la brume, elles semblaient avoir cherché abri dans ce trou comme certains oiseaux qui se cachent dans les sillons les jours d'orage. "Un abri contre le grand vent de mer, le vent du large, le vent dur et salé qui ronge et brûle comme le feu..." (Guy de Maupassant).

La vie était rude et dure, les communications extrêmement difficiles. Pas de chemin, pas de pont, seulement la mer et la grève où les cailloux et les "crans" brisent les pieds. Pas de magasin. Tout devait être confectionné sur place. Des années durant on ne voyait pas de prêtres ; et quand on mourait, la nouvelle prenait bien du temps à parvenir aux parents et amis. Au printemps, quand on n'avait plus de farine ni de patates et qu'on attendait les premières goélettes, il fallait se nourrir de mollusques (mouques) cueillies au rivage ; ou encore, après

avoir fait provision de ces mollusques, on montait dans les bois faire du sucre. Quelque temps après on redescendait avec, sur le dos, "un cent" de sucre d'érable ; puis on retournait dans sa famille après en avoir obtenu cent livres de poisson . . .

Ces familles s'agrippèrent quand même au coin de terre "matanais". On y trouvait tant de paix quand on avait suffisamment à manger. Puis bon nombre avait des tempéraments de pêcheur et ils aimaient la mer. On ne saurait dire ce que cela signifie, la mer, pour les gens nés au bord de l'eau. On en a la nostalgie quand on la quitte ; et même, si parfois elle nous ennuie et nous donne "les bleus", par les temps gris, elle est si belle quand elle chatoie au soleil ou que vers le soir elle est d'un bleu cobalt avec des grands jets de lumière qui courent en caressant les vagues, qu'on veut la revoir toujours . . . Le vert des champs, le vent du large et la senteur de la forêt toute proche, furent les amours des premières générations de Matanais.

Par bonheur dans ce temps-là, comme aujourd'hui d'ailleurs, on s'entendait bien à Matane. Bon nombre des premières familles étaient venues de Berthier avec le deuxième seigneur, Donald McKinnon ; c'étaient d'autres McKinnon, des McMullen (McMillen), des Bilodeau (Bislodeau), des Fournier, des Blouin. Puis avec le seigneur Fraser vinrent les McDonald, les Harrison, les Savard, les Gagnon, les St-Louis, etc, etc . . . Les Keable sont là avant 1800, et les Forbes arrivent peu après. Il y a des Anglais, des Ecossais, des Canadiens, des Acadiens, des sauvages et des Allemands ; et tous s'entendent à merveille. Comme le dit Mgr Plessis en 1812, il n'est pas rare que le même parle jusqu'à trois langues. Quelques-uns vivent bien, ce sont les pilotes surtout. C'est Jacques et François Forbes, Daniel McMullen, Eustache Doiron, d'autres encore.

Les progrès seront lents. En 1830, la population de Matane est de 245. En 1833, on y trouve 37 familles ; en 1837, 55 familles, dont 12 au Grand Matane, (70 âmes), et 43 au Petit Matane, (340 âmes).

On ne peut encore cultiver que pour son besoin et celui de la petite localité. Les produits de la pêche ne se vendent guère, faute de moyens de transport. Il n'y a pas de chemin en dehors du village. On vient à la chapelle par la grève.

Les gens évidemment venaient à la messe à pied. Les belles enveloppaient leurs chaussures fines dans un mouchoir. Arrivées à une petite distance de l'église, elles cachaient les souliers sauvages sous une roche ou sous une bûche apportée

au rivage par les marées. Puis comme disait une vieille à ma mère: "Les vieilles et les jeunes s'en allaient pimpantes en faisant leur trognon" . . .

En 1836, Buteau installa un moulin à scie à Matane et commença le commerce du bois. Ce fut tout un soulagement pour les colons. Leur bois représentait un moyen nouveau de subsistance. Les salaires des ouvriers étaient faibles, bien entendu, \$3.00 à \$4.00 par mois — et souvent ils étaient payés en "pitons"; mais il faut dire que tout se vendait également bon marché. Ainsi les oeufs coûtaient trois ou quatre sous la douzaine.

"Tout de même, c'est le progrès qui arrive avec l'industrie. Elle vient au secours de l'agriculteur en lui offrant un marché pour ses produits et du travail dans la morte saison. Lorsque M. le curé Boucher fera en 1849 le recensement de la Grande Mission de Matane, il trouvera déjà une population de 1056 âmes, se répartissant ainsi: Rivière-Blanche, 70 âmes; Grande Anse, 72; Grand Matane, 122; Grand Détour, 140; Petite Matane et Ste-Félicité, 660 âmes.

Avec 1850, le chemin du roi est ouvert jusqu'à Matane. Il y a des chantiers à Tartigou, un moulin à Rivière-Blanche et un à Matane. Il s'y fait de l'expédition du bois aussi. Les cultivateurs développent leur terre; les colons envahissent les cantons Matane, St-Denis, Cherbourg, puis Tessier. Des chapelles sont bientôt construites à la Rivière-Blanche, et à Ste-Félicité. Ce n'est pas encore la grande prospérité, mais c'est l'aisance pour les cultivateurs. Les journaliers, eux, ne gagnent encore que \$8.00 par mois. Quand ils vont aux chantiers, ils doivent emporter leur couteau de poche, leur thé et leur sucre. On les nourrit au lard, aux fèves, et à la mélasse.

LA BOISSON

Une des plaies d'alors, cependant, ce fut la boisson. Il en venait à pleine cargaison de navires, des Antilles et d'ailleurs. Les gros marchands en avaient des rangées de tonneaux dans leur cave et vendaient l'alcool à la mesure. Les minutes des séances du conseil sont pleines de résolutions accordant des licences ou les annulant; passant des règlements de prohibition, puis retournant aux licences. De même y trouve-t-on des règlements établissant des amendes pour ceux qui troublent la paix ou sont pris à traîner ivres dans les rues. Les curés Boucher, Rouleau, Lévesque et Soucy devront tonner souvent contre les abus de boisson. Monsieur Soucy finira par établir la prohibition et la tempérance; mais après 10 ou 15 ans d'accalmie, la contrebande règnera de nouveau en reine dans notre région.

Finalement, en guise de remède, viendra le système prétendu large de la Commission des Liqueurs . . .

Aujourd'hui la boisson est à toutes les sauces! Il semblerait qu'on ne puisse faire un pas ni s'amuser, pas plus que faire des affaires, sans prendre un coup. Et ce qui est pis, voilà que les femmes et les filles s'en mêlent! Aussi est-il heureux que le mouvement des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc entre en scène . . .

Dans une entrevue avec Théodore McKinnon en 1940, il me raconta ce qui se passait quand il était petit. Je cite: "toutes les boissons étaient en usage, mais c'était surtout le whisky blanc qui avait de la vogue. On en avait une "quart" pour 25c"...

. . . "Au jour de l'An il fallait absolument avoir une bouteille pour payer la traite. On aurait quêté pour avoir les moyens d'en acheter".

C'est Edouard Lacroix, marchand, qui fit passer en 1856 un règlement de licence; et c'est Anicet Paradis qui eut le premier l'autorisation de débiter des liqueurs spiritueuses, mais pour les malades seulement. A peine quelques années après, les marchands Lacroix et Blais avaient des licences. Plus tard, ce fut Pierre Langlois, dans l'ancien magasin de Lacroix, un nommé Gamache qui restait au pied de la côte de Ste-Félicité, et Forest Généreux dans une maison sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Hector Gagnon. Au Petit Matane, L.-H. Gosselin, marchand-général, avait une licence. Dans un mémoire que je tiens de mon oncle, feu le docteur Joseph Gauvreau, je lis: "Comme alors les moyens faciles de communication faisaient défaut, il fallait s'approvisionner de marchandises à l'automne par voie fluviale pour l'hiver.

"Il se faisait dans le temps un commerce de liqueurs spiritueuses presque égale au pétrole; durant l'hiver la provision de boisson diminuait, et pour maintenir le volume, il fallait faire des fréquentes ablutions d'eau claire, et cette eau n'avait pas la propriété de se changer en whisky, comme l'eau de la Bible de se changer en vin. Un bon matin, l'on vint apprendre à Gosselin que le whisky était gelé dans la futaille, et Gosselin, avec son esprit primesautier, répondant instantanément: "Si l'on ne peut le vendre à la mesure, nous le vendrons à la pesée". Cette riposte était connue de tous les contemporains de Gosselin et a amusé ces derniers qui l'ont répétée à satiété".

PITONS

A partir de 1865, il y eut une forte crise à Matane. Le système de salaire sous forme de "pitons" rendait tout le monde dépendant des marchands. Cela favorisait la vente à crédit;

et les gens, ne réalisant pas l'état de leurs affaires, se réveillaient un bon jour endettés par-dessus la tête. C'est ainsi que les marchands Lacroix, Blais et autres, accaparèrent quantité de terres comme acquittement de comptes de magasin. En 1867, quinze terres au moins sont vendues à Matané "par ordre de Cour".

On rapporte le cas bien typique du bonhomme et de la bonne femme Puzé (Posé), tous deux grands buveurs de thé (ils en buvaient une livre par semaine). A force d'en acheter à crédit, sans se rendre compte que la somme montait, ils burent leur propriété en thé! Le père Puzé était, de son métier, calfeutreur de maisons et de "solages".

SOBRIQUETS

Une particularité de la population de Matané, vers la fin du siècle dernier, c'était le nombre extraordinaire de sobriquets qu'on trouvait attachés un peu à tous les noms.

J'en donne ici une certaine énumération, sans toutefois mentionner les noms de famille, de peur de déplaire. Chez les filles on trouvait : Minette, Pétoche, Catin, Titite, Pâquerette, La Noire, Cîre, La Bleue, La Nouné, La Quittou, la Ouinne, La Nain, La Nouche, La Canne, La Cocotte, La Poule, Napon, Bise, La Toune, Loulou, Counette, La Sainte, La Corselette, Tite Oreille, Cachemire, Jargaude, Beau Blanc, La Blaise, La Gueuse, La Coeur, etc., etc. Chez les garçons on trouvait : Barlette, Le Blanc, Tit Blanc, Tit Noir, Tatou, Big, Tit Blague, Mono, Le Bi, Bidou, Mounette, Nicodinde, Carlasse, Toinon, La Vesse, Gibou, Marino, Coune, Bébé, Titi, Pit, Pitou, Sourî, Sadidi, Beau Bec, Mousse, Pitéouis, Guint, Ladébauche, Quitou, Caribou, Dégo, Titi, Tom, etc., etc.

LES CAVALERIES DES VISITES PASTORALES

La visite pastorale occasionnait autrefois dans les paroisses un déploiement de décorations, et des manifestations de joie et de respect.

Quand j'étais tout petit, Mgr arrivait, non pas en automobile, mais dans son carrosse attelé des plus beaux chevaux de la paroisse. Les gens de la paroisse voisine, Ste-Félicité, avaient coutume d'accompagner l'évêque avec toute une cavalerie. Ils s'habillaient de couleur très vive, mettaient des pompons à leurs chevaux ; puis ils venaient dans une nuée de poussière, ce qui, à cause de nos souvenirs d'Histoire Sainte, nous les faisaient appeler les Philistins ! Souvent aussi ces cavaliers tiraient du fusil. Les grands fusils, parfois de 6 pieds de long, avaient été descendus des greniers ; et tous les tireurs avaient bien soin de mouiller le bout du canon de leur fusil afin de produire une détonation plus bruyante.

TYPES MATANAIS

Dans un coin de terre comme le Matane d'autrefois, pays pour ainsi dire clos sur le reste du monde, les travers des gens, aussi bien que leurs qualités, rompaient la monotonie de la vie locale. Aussi me semble-t-il que l'on ne peut, en faisant l'histoire d'une paroisse, situer la véritable atmosphère dans laquelle les gens ont vécu sans décrire les types variés dont le caractère a influencé l'ambiance où vivaient leurs concitoyens.

Je n'ai nullement l'intention en ce faisant de ternir la réputation de qui que ce soit. Je veux plutôt les immortaliser dans la petite histoire, et faire rire les gens d'aujourd'hui sur les mêmes thèmes que les vieilles générations. A la suite d'une conférence donnée à Matane sur l'histoire locale, il y a deux ans, j'ai reçu une lettre de reproches pour ne pas dire plus, mais je persiste à croire qu'on avait mal compris mon intention. Parmi ces gens, il en était de très grande valeur, si d'autres avaient moins de mérite ou de distinction.

CHOUINARD LE FOU

Ce personnage, déjà passé à l'histoire dans le livre bien connu : "Originaux et Détraqués", était né aux Méchins. Des années durant, il voyagea à pied de Ste-Anne de la Pocatière jusqu'à Ste-Anne des Monts. Il s'était fait postillon. Quantité de gens lui confiaient des lettres à remettre à leurs parents ou amis. Bien que Chouinard ne sût pas lire, jamais il ne se mêlait dans ce nombreux courrier et il remettait chaque lettre à son destinataire.

Il avait au cou un porte-voix, et il criait quand il passait dans les villages. Les gens venaient alors à lui, espérant le trouver porteur d'une lettre à leur adresse.

Une année qu'il s'était gelé les deux mains, il fut soigné pendant près d'un hiver de temps par une demoiselle Roy du Cap Chat. Ce pauvre Chouinard, un bon jour, fut trouvé mort gelé sur la côte ouest de Matane.

SUZANNE VALCOURT

Suzanne était une bonne vieille fille, très pieuse mais pas futée. Elle avait ses entrées libres dans toutes les maisons. On la questionnait, et c'était un bon porte-nouvelles. Elle avait de petites malices qui ne manquaient pas de piquant parfois. Ainsi un jour, lors de l'une de ses visites habituelles chez Mme Lacroix, celle-ci fatiguée lui dit : "Va-t-en, Suzanne, va-t-en ;

tu me fatigues !", et Suzanne de répondre : "Comment ? vous m'envoyez ? ah ! c'est parce que vous êtes riche, hein ! que vous faites la fière et que vous m'envoyez ?... Attendez, vous paierez cela au ciel ! Vous serez en bas et pis je serai en haut, et je vous p..... sur la tête".

Suzanne vivait encore les premières années que mon père était à Matane.

CLEMENTINE MARQUIS et OLIVE DUBE

Pendant longtemps elles avaient été femmes de journée, puis, devenues âgées et toujours vieilles filles, elles demeuraient ensemble. A quatre heures de l'après-midi cependant, le souper était pris, les portes se barraient, les rideaux se tiraient ; et on se couchait sous un fardeau de couvertures, le casque de mouton noir sur la tête et rentré jusqu'aux oreilles. Aussi le dicton s'établit vite au village de dire à quelqu'un qui baillait : "on va t'envoyer coucher chez Clémentine".

ELIZABETH CADET (Lavoie)

Elizabeth, que tout le monde appelait Izabeth, vécut très vieille. Tous la connaissaient, lui donnaient souvent un repas, et



ELIZABETH CADET ET CLEMENTINE MARQUIS

c'était un de ces types que l'on estimait. Sans en avoir toujours besoin, elle faisait sa tournée régulièrement, ramassant dans son sac ce qu'on voulait bien lui donner. Au temps du jour de l'An, elle venait chercher ses étrennes dans une taie d'oreillers. Beau temps, mauvais temps, rien n'arrêtait les randonnées d'Izabeth. Par les gros froids, les tempêtes et les rafales d'hiver, elle allait souvent "**nu-fond**", un bonnet sur la tête, un châle sur le dos, et portant invariablement une inusable petite jupe de flanelle rou-

ge qui était souvent gelée à mi-hauteur. Depuis sa jeunesse, disait-elle, elle gardait dans sa besace une branche de cormier, à laquelle elle attribuait d'avoir gardé sa vertu et de n'avoir jamais été attaquée par les hommes. Elle est morte en 1920.

Un Cadet du nom de Joseph, fut propriétaire de la seigneurie du Mont-Louis de 1754 à 1789. Je ne saurais dire si Elizabeth était de sa descendance.

LA MÈRE ALEX. MCDONALD

C'était une grande bonne femme, laveuse incomparable, que tous appelaient la mère Caribou. Elle aimait passionnément laver. Elle fermait alors les yeux et, prenant de la "broue" dans ses mains, ou montrant son eau savonneuse, elle disait : "Ergardez (regardez) don, mame, ce beau paquet d'eau, hein !.."

Le mariage de la mère Alex, au dire de la mère Santerre, fut un événement dans la paroisse. Un tombereau attelé d'un boeuf servit de carrosse. Assis sur une planche, la mère tenait Alex par le cou. Les deux pères étaient assis, les jambes pendantes, en arrière du tombereau. La mariée était habillée d'une robe d'indienne, avec un ceinturon bleu terminé par deux belles boucles en arrière.

Devenue veuve, elle épousa plus tard le "grand-père" Antoine Desjardins. Elle était plus jeune que lui. Ce bon père Toine fut assez longtemps malade et, pour lui permettre de se lever, la mère Caribou lui avait fait une "patente" ; c'était tout simplement une corde attachée au plafond au-dessus de son lit, sur laquelle il se "pendait" au besoin.

LE GRAND-PÈRE TOINE DESJARDINS

C'était un de ces incomparables ouvriers d'autrefois. Il avait sa maison au fond d'un bocage, en face de chez-nous. Au bord de la rivière, en arrière de sa maison, il avait sa boutique. Les machines étaient actionnées à l'aide d'un gros moulin à vent aux grandes ailes inoubliables. Il y avait aussi, tout à côté de la boutique, des canots et des "flats" construits de ses mains, avec des rets étendus et tous les agrès de pêche.

En premières noces, Antoine Desjardins était marié à Maggy McKown. C'était une protestante, mais de la vieille génération des croyants. Un soir, rapporte-t-on, en 1880, on n'avait plus de farine pour faire la galette le lendemain matin. Sa femme s'en inquiétait, mais le vieux Toine de dire : "Laisse faire, Maggy, la Providence y pourvoiera". Curieux hasard, dans la nuit un bâtiment anglais fait naufrage. Ils sont les seuls, au bord de la rivière, qui parlent l'anglais ; on vient les réveiller ; la cargaison du bâtiment est en partie portée chez-eux, et ils ont de la nourriture pour trois ans.

Des enfants du père Toine, je n'en ai connu que deux : madame Banville qui tint le télégraphe de la Tour pendant nombre d'années, et Campbell, le pêcheur incomparable, l'habile ouvrier et tresseur de raquettes.

L'associé de Campbell pour la confection des raquettes, était le père Hubert Savard. Campbell était le père de madame Wilfrid Landry.

J'ai gardé pour ma part un souvenir du père Toine comme d'une figure de patriarche.

LE PÈRE ET LA "BONNE FEMME" SANTERRE

Monsieur Eustache Santerre était boulanger de son métier. Il avait sa résidence là où est aujourd'hui la pharmacie Gagnon. C'était une grande maison marquée par des arbres. En arrière, au bord de la rivière, se trouvait la boulangerie avec son four et le pain frais qui sentait si bon. Le père Santerre était en plus maître-chantre, un de ces maîtres-chantres d'autrefois qui aimait bien le métier. Il ne pouvait guère lire, dit-on, mais savait toutes les messes par coeur et chantait toujours en balançant son livre, qui la plupart du temps était "la tête en bas".

Une des particularités du père Santerre, c'était de donner lui-même des sobriquets à ses enfants. Ainsi il appelait une de ses filles (Lucina), la Ouinne ; et quand elle ne faisait pas à son goût, le père l'interpellait sur un ton de chantre : "la Ouinne, ma tête de fée". Quand il avait dit ça, c'était une de ses grosses colères. Au dernier de ses garçons, Antoine, il donnait le nom de Tit Blague. Ce dernier était rusé ; parfois, quand il voulait sortir le soir, il donnait comme prétexte des petits besoins naturels. Mais le père Santerre, dont les yeux clairs ne perdaient aucun détail, disait : "Comment, Tit Blague, tu mets des mitaines pour aller faire tes besoins ?"

La mère Santerre était une de ces femmes fort joviales. Elle avait de ces excès de gaieté qui "tiraient le rire du ventre" malgré soi. C'était une soigneuse de vocation ; et, quand à côté du lit de ses malades, elle riait à s'en faire sauter la panse, les plus gravement atteints avaient envie de revenir. Elle faisait grand usage de l'**huile de serpent**. C'était bon pour tous les maux ! Mais, à part cela, elle connaissait mille et une de ces bonnes vieilles recettes et en maintes occasions, elle sut soulager et guérir bien des gens. Pour ma part, j'avais une confiance inébranlable en elle.

Je ne sais pourquoi, mais bien des gens appelaient la mère Santerre "tire lom sans rire".

LA CLAIRE

C'était une dame Gagnon. Le nom de son mari m'est inconnu et il n'apparaît pas qu'elle eût jamais d'enfants. Comme elle avait un parler très "clair" — une voix aiguë —, on l'avait surnommée la Claire. Très pieuse, elle allait à la messe à bonne heure tous les matins, portant toujours un grand chapeau de paille avec des gorgettes et un petit châle sur le dos. Comme laveuse et repasseuse, elle n'avait pas son pareil à cent milles à la ronde. A force de laver, elle en avait les mains toutes pleines de bosses sur les jointures. Les filles du couvent lui confiaient le blanchissage de leur grand collet empesé.

Il y avait au manoir Fraser un perroquet fort intelligent, dit-on. Aussi on raconte que les dames Fraser, un jour, s'étaient plaintes entre elles d'un lavage de la Claire. Quelque temps après, la Claire étant de nouveau à laver au manoir, le perroquet tournait autour de son perchoir et criait : "Lave mieux, la Claire ! Rince mieux, la Claire !".

Elle habitait une maison non loin du pied de la côte de Ste-Félicité, du côté est du chemin, dans le voisinage de la maison actuelle du charron Grégoire.

Si la Claire aimait laver, elle aimait autant les fleurs. Aussi y en avait-il à profusion, et des plus belles, tout l'été durant autour de sa maison. C'était le jardin du pied de la côte.

MADAME OCTAVE ROY

Madame Roy était modiste. Comme elle avait été abandonnée de son mari, elle avait une chambre chez la Claire. Tout son amour semblait se reporter sur deux petits chiens qu'elle gardait toujours chez elle, — l'un son "Mousse d'or", et l'autre sa "Brunette". Elle disait que lorsqu'elle revenait de son travail chez elle, son Mousse d'or était toujours là monté dans la fenêtre, l'attendant les larmes dans les yeux. Quand madame Roy mourut, la maison de la Claire fut comme hantée : ça venait, dit-on, lancer un souffle froid dans le visage des gens. On abandonna la maison jusqu'à ce qu'on eût fait prier pour elle.

LA PATTE A BONHOMME

Ce personnage était de Rimouski, mais il faisait des randonnées dans la région. Son fort, ou plutôt son faible, c'était d'accrocher à ses habits d'innombrables médailles, des rubans et voire même des portraits. Aussi quand il arrivait dans le village avec tout ce clinquant de décorations, les gamins faisaient bande autour de lui.

LA MERE BOUFFARD

C'était une de ces bonnes et saintes femmes au coeur d'or, extrêmement dévouée et pieuse à l'excès. Matane lui doit sa re-

lique de Ste-Anne. Elle en avait recueilli peu à peu auprès de ses amies le montant de la componende nécessaire. Elle avait une dévotion toute particulière à Catherine Labouré qu'elle appelait "sainte Tabourrée". Je me souviens que, dans ses nombreuses visites à la maison, elle m'enseignait une prière à dire en prenant de l'eau bénite : "Eau bénite, je te prends ; si la mort me surprend, tu me **serviras** de sacrement".

De son nom de fille, madame François Bouffard s'appelait Philomène Dubé. Lorsqu'elle était petite — elle avait alors 11 ans —, elle était allée aux fraises avec une compagne, Philomène Martel, âgée de 10 ans. C'était en juillet 1855, un jeudi. Presque tout le territoire était encore en forêt sur le haut de la côte est de la rivière. Les deux enfants, parties du Petit Matane, près de chez Joseph Truchon, sur le haut des Ecorchis, "s'écartèrent" dans les bois et on les chercha pendant trois jours. Le dimanche, M. le curé Boucher dit une messe et envoya tous les gens à leur recherche dans les bois. On les trouva près de la terre des Rioux au Grand Détour. Durant tout ce temps, elles s'étaient nourries de mûres.

La mère Bouffard me racontait que, vers 1860, elle allait l'été jouer avec les enfants des sauvages, qui venaient encore en grand nombre à cette époque passer les étés dans la Baie. Il y avait beaucoup d'arbres en cet endroit dans ce temps-là. Elle aimait voir les sauvages et leurs enfants faire des petits paniers avec du foin d'odeur cueilli dans l'île de la rivière, et des petits "bers" en jonc.

SUL CAMPION

Sul (Sulpice) Campion, Matanais de naissance, fut bien connu dans toute la région du Bas Saint-Laurent. Pas mauvais garçon, mais n'ayant pas la tête à Papineau, il avait une certaine originalité : il partait souvent en voyage. Il fut même absent des années ; mais quand il revenait, il avait toujours des histoires extraordinaires à raconter. Ainsi un bon jour, qu'on lui avait donné à dîner chez mon père, un de mes frères lui demanda ce qu'il avait fait durant son dernier voyage, et Sul de raconter qu'il avait fait un voyage bien loin "à bord d'un gros navire sur lequel il y avait "ben" des animaux puis "ben" de l'ouvrage. Y avait pas moins de 600 chevaux, 300 vaches, 200 moutons, des cochons, "pis" y fallait tout **tirer ça**".

FLAVIE CHASSE

Sul avait comme amour un autre personnage bien connu du Matane d'autrefois ; Flavie Chassé. Cette bonne Flavie avait des colères terribles parfois. Je me souviens un jour, petit enfant, de l'émoi qu'elle causa dans tout le village en se promenant hurlant,

sanglotant, déchirant ses habits et s'arrachant les cheveux. Toute la cause de cette tempête était que Sul ne voulait pas lui acheter un dentier. Un bon jour, ils décidèrent de se marier. La noce ne fut pas des plus solennelles. Madame Stuart, femme du gérant des Price, avait décidé, avec la mère Santerre, d'aller porter un saumon à Sul et Flavie pour leur dîner. Quand elles arrivèrent à la petite maison sise entre le trottoir et le bord de l'eau, elles trouvèrent Sul et Flavie, au matin de leur noce, installés devant le fourneau du poêle à deux ponts et s'y faisant des grillages de patates comme festin. Sul et Flavie eurent un fruit de leurs amours ; ce fut Joseph, le beau Merle à Flavie. Lorsque Flavie mangeait quelque part, ce qui arrivait souvent, à la fin du repas elle disait invariablement : "Mon dou ! j'ai don ben mangé, j'ai assez engraisé !"

NADEAU

Nadeau, dit Couture, bien qu'originaire de Lévis, fut un type matanais fort remarquable pour sa malpropreté. Jamais cependant il ne quêtâ. Même très vieux, avec un cheval et une voi-



NADEAU

ture qui avait l'air d'en avoir autant, il allait de maison en maison, dans toutes les paroisses des alentours, achetant de vieilles çlaques, des peaux et autres choses semblables. Il dût commen-

cer assez jeune ses pérégrinations, car on lit dans le "Nouvelliste de Rimouski" du 5 avril 1877 : "Il n'est personne qui ne connaisse le pauvre Nadeau, venant ici de Matane offrir, à la curiosité des personnes que "cela peut intéresser, des "vues à l'optique" de paysages, de monuments et de cités. **Le montreur d'images**, ainsi qu'on l'appelle, joint au malheur d'être à peu près imbécile, le désavantage de n'avoir pour vivre d'autre ressource que cette chétive industrie. Aussi est-il souvent en butte aux espiègleries et aux mauvais tours des gamins, etc."

Il crachait tout le temps. Quand on lui disait : "Comme vous avez le rhume, M. Nadeau", il répondait : "'C'est pas le rhume, c'est le **cotor** (catharre)".

Des curieux lui demandaient : "Comment se fait-il que vous ne vous êtes jamais marié ?" Et lui de répondre invariablement : "Qu'est-ce que vous voulez ? les "ceuzes" que j'aimais, y m'aimaient pas ; et les "ceuzes" que j'aimais pas, y m'aimaient". Ce pauvre Nadeau fut jusqu'à la fin de ses jours un peu le souffredouleur des gamins qu'il rencontrait, excepté quand ils avaient de vieilles claques à lui vendre. Mais, dans les deux cas, Nadeau reconnaissait ses gens ; et, assis sur le siège branlant de sa vieille voiture, il jouait de son fouet sur le dos des gamins, aussi bien que sur celui de sa bourrique.

Il eut le mérite toutefois de s'être fait quelques économies, et sur ses dernières années il alla mourir en paix chez les soeurs de St-Damien.

LE SAUVAGE KAPATTE

Il y eut un vieux sauvage du nom de Kapatte qui résida toujours à Matane. Il était campé sur la terre de Joseph McKinnon, au bout sud-ouest du village.

LETTRE DU Dr JOSEPH GAUVREAU

Pour compléter le tableau ou la description de la vie de Matane il y a 50 ou 60 ans et plus, je ne saurais mieux faire que de transcrire ici, à peu près textuellement, un mémoire sous forme de lettre que mon oncle, feu le docteur Joseph Gauvreau, a bien voulu écrire à ma demande. Le voici :

Mon cher neveu,

Ton trop court séjour à Montréal aura eu l'effet de me ramener en me ramenant aux souvenirs de ma jeunesse. Tu m'as fait ressasser les cendres de ma mémoire, année par année pour ainsi dire, depuis plus de cinquante ans. En mettant les points, tu m'as fait dessiner visiblement les i, et tu veux maintenant que ma plume te les raconte.

Cher petit curieux exigeant ! n'était-ce pas assez de t'avoir raconté tout cela sans m'obliger à une pénible rédaction ? Mais qu'à cela ne tienne ! Pour te faire plaisir, un petit effort ne saurait être trop de ma part si tant est que je puisse au moins te redire, par écrit, des choses qui t'ont paru intéressantes entre deux cigarettes sur le coup de minuit.

De Matane, il y a cinquante ans (vers 1890), tout ce que ma mémoire me rappelle comme en reconstituant le village, c'est d'abord la rivière moutonneuse et le grand pont en bois qui la traverse du nord au sud. Du côté nord-ouest le manoir des Fraser éloigné du chemin, entouré de grands arbres, aux parterres et aux allées jonchées de fleurs, à la vaste serre ensoleillée, logée de serins, de perruches et de perroquets, plutôt que de fleurs, en été. Tout à côté, la vieille église, incendiée depuis. Non loin de là, la maison de cour, comme on appelait le palais de justice, en ce temps-là. En face, la résidence du notaire de St-Aubin, bossu au physique, retors au figuré, factotum et centralisateur de toutes les affaires judiciaires du district environnant, passant pour être riche sans l'être, vivant comme un seigneur du XVIème siècle. Du jour où il obtint de la législature provinciale le droit à la particule "de" avant son nom, ce fut, chez les De St-Aubin, une vie d'extravagances.

A côté de chez De St-Aubin, la grand'maison blanche de Geo. Pelletier, un autre seigneur à sa façon, mais calculant à l'avance avec minutie ce qu'une réception d'amis devait lui coûter, tout comme il calculait ce que les petites opérations financières qu'il faisait quotidiennement derrière ses sombres comptoirs devaient lui rapporter. Large coeur, à ses heures, que ce Geo. Pelletier, qui n'a rien de commun avec celui du "Devoir", constamment poussé à l'étalage de ses générosités forcées par sa femme et sa belle-mère, Mme Morissette, qui se faisaient fort de répondre du tac au tac aux splendeurs étalées par les De St-Aubin. Madame De St-Aubin était la soeur de Madame Morissette.

Non loin de là, les Saucier étaient déjà passé fleurs, il y a cinquante ans.

Tout près du pont, au fond d'un large parterre en friche, la vaste demeure des Lacroix, abandonnée, qui fut plus tard transportée au bord du chemin deux emplacements plus au sud, pour devenir la bourdonnante maison des Gagnon.

Non loin de là, le moulin Price, le magasin aux "pitons" et la maison des Généreux, aux fils tous beaux gaillards endimanchés, viveurs et pendables, bien qu'ayant beaucoup d'esprit.

Du côté sud de la Rivière, en descendant, la résidence du Dr Pelletier qui avait toujours le mot propre pour faire ses accouchements... de discours et d'enfants.

On avait un jour trouvé un noyé sur le bord de la rivière avec une boîte en fer blanc à ses côtés. Devant le Coroner, il rendit témoignage en ces termes : "C'est moi qui ai fait le diagramme de la boîte. J'y ai trouvé une paire de "studs" vieux style, et une cent (e) américaine de forme circulaire !"

De l'autre côté du chemin, au flanc de la rivière, le moulin des Aubé, chez qui passait ses vacances une belle inconnue de ce temps qui devint plus tard Madame Abel Marquis.

A l'autre bout du pont, en face l'un de l'autre, les magasins Levasseur et Chouinard.

Puis, la terre du Père François Dionne dont la résidence, éloignée du chemin, en était séparée par la maison du petit François.

A côté de celle-ci, la petite première maison de ton père ! C'est là que j'ai passé les plus belles vacances de ma vie, entre 1887 et 1890. A côté de chez ton père, la maison des Blais transformée en couvent des Soeurs du Bon-Pasteur. Et à côté du couvent, la résidence et le magasin de Abel Marquis, type de vieux garçon, qui avait beaucoup voyagé, appris à bien parler et à faire du vin.

Sous prétexte d'écouter ses belles histoires et d'admirer son beau langage, durant les après-midis perdus, nous allions boire son vin... lorsqu'il consentait à nous servir "un bon petit 1875 ou "un savoureux 1878 !"

Dans ses voyages Abel Marquis avait fait amitié avec le Comte Du Puyjalou qui a beaucoup écrit sur la Côte Nord. C'est le Comte qui lui avait appris à parler à la française.

Abel avait un frère, Pierre, qui restait à Petit Matane. La façon de parler à la française du frère Abel n'allait pas au goût du frère Pierre, forgeron de son métier et canayen pur sang. Au cours de leurs conversations c'est toujours Abel, évidemment, qui avait le dessus, mais Pierre avait une façon à lui de se reprendre. Lorsqu'il venait au village du Grand Matane, Pierre ne faisait jamais halte chez son frère, mais, s'il l'apercevait à la porte de son magasin, il levait son fouet en l'air et criait à tue-tête : "Vive la France !"

Abel se serait vendu au diable pour éviter une telle salutation en présence de ses jeunes amis.

Outre ces demeures principales que je viens de signaler, il y en avait nombre d'autres plus modestes, plus humbles, plus vieilles, plus défraîchies, toutes maisons de manoeuvres, d'hom-

mes de chantier et de moulin, dont le souvenir m'est plutôt vague. J'en signalerai deux autres cependant, habituellement fréquentées par la jeunesse bien de mon temps. Celle d'un nommé Pinelle, je crois, au pied de la grand'côte, où, à la cachette, contre des "pitons" des Généreux, on nous versait à boire — et le jour et la nuit — de la grosse bière et du whisky de contrebande.

L'autre maison intéressante était celle d'un nommé Nickell, ou Cambell, tout près de chez le boulanger Santerre, du côté ouest de la rivière.

C'est là que se faisaient tous les préparatifs de pêche à la barbotte et surtout de pêche à la morue.... lorsque ça mordait ! Ca ne mordait pas toujours. Des années durant, on ne prit aucune morue à Matane, conjurée qu'elle fut, dit-on, par un Saint Curé du nom de Lévesque, pour punir les pêcheurs de leurs **sacrements** (blasphèmes). Une fois le curé mort, la morue revint sur les bancs de Matane, où l'on en prend encore durant la belle saison.

Nickell faisait toujours bon accueil aux jeunes gens friands de pêche, surtout si l'on se chargeait de pourvoir au lunch sur mer et à l'approvisionnement des agrès.

La première fois que je fus à la pêche à la morue avec Nickell, un bel après-midi du mois d'août, il en prit 70 pour sa part, et moi seulement sept et les plus petites encore. En descendant de la barge, il me fit cadeau de la plus grosse morue pour augmenter mon stock. Quel souvenir tout de même !

C'est à peu près tout ce que j'ai vu de Matane les premières années que j'y fus passer mes vacances de 1887 à 1890. Mais à partir de 1890, j'étais un peu plus homme, ayant fait la philosophie, et par dessus le marché, j'étais un universitaire. C'est à cette époque surtout que j'ai dû me rendre compte de l'amabilité des gens de Matane qui m'étaient tous très chers.

Faire un tableau de la société de ce temps-là sans chapitre serait plutôt difficile.

Tout au plus peut-on dire que le péché mignon de presque tout le monde était sans conteste l'ivrognerie. C'est là que, pour la première fois, je vis des femmes, à l'instar des hommes, lever le coude aussi haut qu'eux-mêmes.

Mais je me hâte d'ajouter que si la licence était grande, il y avait aussi de la décence, et qu'il eut été d'une suprême imprudence de s'enivrer en société. Autant le buveur insouciant était considéré homme du monde d'importance, autant le malheureux héréditaire qui s'enivrait par surprise était déconsidéré. C'était lui, le galeux ! Pourquoi boire quand on ne peut pas se tenir ? disait tout le monde.

Il y avait habituellement deux sociétés distinctes à Matane : celle des seigneurs Fraser, et celle de la bourgeoisie, comprenant les professionnels, les marchands, les industriels, les hommes d'affaires et les étudiants.

Les Fraser avaient pour hôtes habituels les familles anglaises protestantes de l'endroit, les Patton, les Russell, etc., et quelques familles canadiennes, puis tous les visiteurs de marque que le manoir tenait à honneur de recevoir. A la suite de certains revers de fortune, le manoir se transforma en une hôtellerie privée pour les juges, les avocats, et tous les hommes de distinction qui, au confort unique qu'ils trouvaient en ce milieu, pouvaient y vivre quelques jours dans la solitude, loin du bruit et de la plèbe. Pensionner chez les Fraser était déjà une marque de distinction que plusieurs commis-voyageurs finirent par obtenir.

Les Fraser, bien qu'amis de tout le monde, recevaient peu, et acceptaient encore moins les invitations aux grandes soirées des autres.

Une fois par été, cependant, toute la bourgeoisie de Matane était convoquée à une soirée dansante chez les Fraser. C'était le grand événement de la saison, durant lequel les abus n'étaient pas à craindre, parce que la bonne boisson qu'on y servait était à dose modérée et à intervalle plutôt espacé. Mais pour rien au monde l'on aurait manqué cette occasion d'un réel plaisir. Ce qui faisait le charme indéniable de cet événement social estival à Matane, c'était d'abord la distinction incontestable des Fraser. A leur contact, on avait la réelle impression d'être reçu par des aristocrates de marque. Le langage, les manières, la politesse de ces hôtes nous rehaussaient dans notre propre estime et nous obligeaient à une surveillance particulière de toute notre personne, trop heureux si nous pouvions toujours être à la hauteur des conversations distinguées qui s'y tenaient, toute vulgarité étant d'avance bannie de ce milieu. Puis, le décor des vastes pièces qui constituaient le castel était très intéressant. Partout dans cet intérieur bien meublé abondaient les fleurs, la verdure et les décorations discrètes et de bon goût.

Au début de la soirée, un bouton de rose, une fleur de muguet, ou une branche de réséda était offert à chaque invité pour décorer la boutonnière de son habit. Les Dames en recevaient davantage, de sorte que, chaque invité avait, à la fin, son arôme particulier, et sa décoration distinctive.

Après les longues conversations préliminaires, commençaient les danses carrées ouvertes à tous les âges, dans le vaste salon double au second étage.



M. ALEXANDRE FRASER, VICE-CONSUL DE NORVEGE
 AU CENTRE, MADAME FRASER
 A GAUCHE, MADAME Vvc A. FOURNIER, NEE ANNY FRASER

La valse et la polka, selon qu'il convient en un milieu puritain, étaient formellement interdits, et la danse par la taille considérée comme un crime de lèse-hospitalité. Gare à qui, au cours d'une sérénade, aurait osé descendre ses mains au-dessous des épaules de sa partenaire ! Cela ne passait pas !, et qui s'est risqué à le faire se rappelle, en frissonnant, s'être entendu interpellé par la châtelaine de ces mots sévères : "J'ose espérer, monsieur, que vous ne vous permettrez plus le geste inconsidéré que vous venez de faire !" Quand une fois on se l'est fait dire, foi d'étudiant hardi, on n'y retourne plus !

Le réveillon, sur les petites heures du matin, était un véritable repas pris dans la grande salle à diner, au rez de chaussée dans la belle vaisselle et un beau service d'argent.

Les discours étaient de mise et généralement fort bien, parce que les discoureurs étaient prévenus à l'avance. C'est même ce qui épatait la grande majorité des invités qui découvraient parfois des talents d'improvisateur jusque là insoupçonnés ? "Penses-tu, ma chère, s'il parle bien celui-là, pris à l'improviste comme celà ! Quel talent ! Quel orateur il va faire !"

La Bourgeoisie, qui à proprement parler constituait toute la société de Matane à la fin du XIX^{ème} siècle, en était une peu ordinaire. La caractéristique, c'était la jeunesse. Il n'y avait pas de vieillards dans ce temps-là ; pas de vieilles femmes non plus. Les rares vieilles qu'on rencontrait, loin d'être démodées, étaient plutôt les meilleures boute-en-train de la société.

Ainsi, Madame de Aubin, avec la perruque Auburn aplatie sur les tempes, et sa voisine, sa soeur, Madame Morissette, grosse vieille tout d'une pièce, pesante mais alerte, n'avaient pas leurs pareils pour organiser des excursions, des pique-niques, des soirées de danse, pour animer les conversations et susciter les propos grivois. La Mère Morissette, entre autres, avec son sourire facile, ses petits yeux ronds et piquants et son "Ma parole d'honneur" à tout propos, devait être de toutes les compagnies. Tout le monde la recherchait pour sa largeur de vue, sa bienveillante surveillance, sa pétillance d'esprit et ses bons mots.

Un jour descendant d'une grande charrette, au retour d'un pique-nique, sa jambe trop courte n'atteignit pas le petit banc banc qui servait de marche-pied ; elle roula par terre, et le vent qu'il faisait se chargea de mettre à nu son "tableau vivant" fort peu protégé. Elle ne se fit aucun mal et se releva en sautillant.

—Qu'avez-vous donc fait là, Madame Morissette ?

—Parole d'honneur, mes petits, j'ai perdu la lumière !

Tous les soirs de la semaine, à peu d'exception près, il y avait quelque part une réunion sans cérémonie qui se terminait invariablement par une sauterie. Le "caribou", mélange de bon whisky blanc et de vin rouge importé, "half and half", était la boisson de tout le monde.

On prenait un petit coup en arrivant, un petit coup plusieurs fois dans la soirée, et un "night cap" en partant et que l'on appelait "cap-santé". Tout le monde était gai et trouvait ça bon pour son rhume.

Cette coutume de l'ingestion de "caribou" à tout propos et à propos de rien, était la conséquence d'une contrebande effrénée de boisson alcoolique des ports libres de St-Pierre et Miquelon, contrebande qui commençait avec le départ des glaces au printemps et ne se terminait qu'à la fin de la navigation. Le gouvernement fédéral n'avait pas de police dans le golfe à cette époque, ou si peu, qu'elle était facilement évitée par les contrebandiers de profession, braves loups de mer par-dessus le marché. Il n'y avait pas non plus de police montée le long des côtes. Les tonneaux consignés par tous les marchands se déchargeaient sur tous les quais de toutes les barges au vu et au su de tout le monde, dès l'arrivée d'une goélette venant de la côte nord. Au-

cune ne se rendait là sans pousser une pointe à St-Pierre pour en rapporter les consignations faites par télégrammes de la part des marchands de la côte sud, ou pour se munir d'un stock que chaque capitaine revendait pour son compte.

Mais c'était de la bonne boisson, du bon alcool bien distillé, du bon vin de raisin bien fermenté !

La "bagosse" qui tua tout le monde à l'instar de la grippe espagnole ne fit son apparition le long des côtes et dans les villages éloignés que plus tard, après la venue du XXème siècle.

A part ces réunions coutumières de chaque soir, il s'organisait de temps en temps une excursion de grande envergure, à laquelle homme et femmes mariés de tout âge, jeunes gens et jeunes filles, prenaient part. La petite prairie non loin de la "Tour", au pied d'une falaise sur la rive sud du fleuve large de 10 lieues à cet endroit, était l'endroit ordinaire de ces rendez-vous.

Pourquoi cet endroit de préférence ?

D'abord, parce qu'on y était protégé des vents. Ensuite, face au fleuve, sans marée basse apparente. Entendre le roucoulement des vagues est d'un charme poétique sans pareil. L'on ne se rend pas bien compte pourquoi l'on aime celà, mais tous nous l'aimons. Puis il y avait là un tapis de verdure propice aux ébats, y compris les danses carrées, la passion de l'époque.

Le départ et le retour s'effectuaient dans la cour de Geo. Pelletier, où plusieurs grandes charrettes pouvaient trouver place. Quel va-et-vient avant le départ ! Quelles joyeusetés au retour ! Dix ou douze par charrette était le maximum. Nous eûmes jusqu'à cinq grandes charrettes pour le transport des convives et des bagages. Cela dit assez le nombre habituel des convives et la quantité de vivres !

Le départ s'effectuait généralement vers midi. Aussitôt rendus, les belles nappes blanches s'étendaient sur l'herbe et les paniers se transvasaient sur les nappes. Un feu s'allumait entre des pierres. Une crémaillère de fortune se suspendait au dessus. Les plus vaillants allaient chercher de l'eau fraîche à la Tour. La grande majorité sans travail actif pour la gogaille, roucoulait des chansons ou avisaient aux jeux de l'après-dîner.

C'est peut-être le temps de nommer les nombreuses familles qui prenaient généralement part à ces agapes champêtres afin d'en consigner au moins le souvenir. C'étaient toujours les De St-Aubin — De Saint Aubin avait un fils Armand qui fut plutôt le fils à sa mère : les Matanais l'appelaient : "Le petit "De" — et les Pelletier, avec l'ineffable Madame Morissette, qui battaient la marche. A leur suite s'alignaient les Généreux, les Levasseur, les Chouinard, les Gagnon et leurs convives habituels,

les Rinfret, les Paradis, les Marquis, les Desjardins et que d'autres dont les noms m'échappent, venus parfois de Ste-Anne des Monts, du Cap-Chat ou de Baie des Sables, voire même de Rimouski, sur invitation spéciale.

Le dîner se prolongeait des heures durant dans le plus doux des "farniente" au bruit des vagues et au son des violons qui murmuraient lentement leurs premiers appels. Souvent, après le dîner, une charrette ramenait au village les hommes d'affaires qui venaient nous rejoindre sur les cinq heures de relevée. Entre temps, les jeunesses de tout âge et de tout sexe s'en donnaient à cœur joie, sur une plateforme improvisée ou simplement sur l'herbe flétrie. Tout le monde savait par cœur les quadrilles et les lanciers. "Caller" n'était pas nécessaire. Seul, le joueur de violon, en changeant d'air, annonçait quelle partie de la danse il commençait à jouer ; et les exécutants y allaient sans crainte et sans cérémonie. Quelles farandoles et quelles "bistringués" se sont dansées là ! Quelles chaînes aussi s'y sont forgées !

Un autre souvenir me revient.

En dépit des bonnes prédictions atmosphériques de Madame Morissette, un jour, une pluie battante nous obligea à rebrousser chemin dès notre arrivée à la petite prairie. Au trot des chevaux, sans descendre de voiture, nous sommes revenus au point de départ dans la cour de M. Georges Pelletier.

L'hésitation ne fut pas longue. Le dîner se prit dans la grange vivement transformée après une salle de danse.

Ce fut le plus beau pique-nique de la saison, rapport aux bottes... de foin.

Et voilà, mon très cher neveu, très brièvement racontés mes souvenirs joyeux sur le beau Matane d'autrefois.

Il ne te faudrait pas croire, cependant, que tout notre temps était consacré au plaisir.

Ce n'était pas précisément pour m'amuser que j'allais passer mes vacances chez ton père alors que tu n'avais pas encore vu le jour.

J'y allais pour travailler.

Ton père pourvoyait à mes dépenses de voyage et me donnait, au besoin, l'argent de poche nécessaire à l'honneur de ma condition.

En retour, je devais travailler quatre ou cinq heures au bureau chaque jour, plus ou moins il va sans dire, plutôt moins que plus !

Je copiais des actes, je faisais des index. Les jours passaient vite. Ce furent les plus belles vacances de ma vie.

Une fois médecin, je n'allai guère à Matane qu'en passant, trop heureux de profiter de ces courtes haltes pour ressasser en famille les souvenirs du passé.

Les vents ont soufflé ! Déjà, presque tous les gens de ma génération sont disparus.

S'il me fallait aujourd'hui entendre l'appel de tous ceux que j'ai connus et aimés à Matane, combien de fois ne me faudrait-il pas répondre : "Disparu !"

Ton oncle affectionné,
Joseph Gauvreau

Montréal,
2394 est, rue Sherbrooke,
le 8 déc. 1939

Il reste bien évident que la vieille société de Matane était brillante, polie et jalouse de plaire. C'était de la vieille société française. Il est à craindre de nos jours, alors que ce n'est pas toujours la culture ni l'esprit qui ouvrent les portes de la société, mais bien souvent l'argent, que l'on ait trop de messieurs sans trop de politesse, et des dames et demoiselles fort richement vêtues mais sans trop d'esprit ni de culture. Le snobisme ne remplacera jamais les bonnes manières. !

A Matane heureusement l'instruction et l'éducation de plus en plus poussées nous garderont une société digne des beaux jours d'antan et d'une ville française et moderne dans le bon sens du mot.

AUTRES TYPES MATANAIS

ABEL MARQUIS

On a vu dans le mémoire précédant quelques détails intéressants sur ce célèbre personnage. En voici un autre. Ce bon Abel eut une idylle un jour. Un "brick" était à prendre un chargement de bois à Matane. Le capitaine, un Chilien, avait avec lui sa fille. Abel s'éprit de la jeune Chilienne et durant les 6 et 7 semaines que le navire fut en chargement au large, il lui prodigua son admiration dans toute sa verve française.

Il y eut aussi chez Abel une servante au nom fort original ; mademoiselle Delima Avoine ; et elle venait de Sainte-Perpétue.

LE PERE AUBE

C'était un meunier et un cardeur. Il était Français. Il demeurait à l'emplacement actuel de Philippe Forbes. Rien ne pou-

vait l'insulter ainsi que sa femme comme de siffler en passant devant sa maison. Inutile de dire que bien des gens se payaient sa tête de la sorte.

La mère Aubé fut célèbre par une prétendue morsure de rat à sa "base", alors qu'elle expérimentait une des premières installations à Matane de cabinet à eau courante (W.C.).

L'expression favorite du père Aubé quand il était fâché était : "Vomi de chat !"

LE PERE BLAIS

Le père de L.-N. Blais, marchand, s'appelait Antoine. Il avait assez peu de patience, dit-on. Aussi rapporte-t-on que sa femme, Rosalie Roy, lui ayant demandé un jour : "Comment est-ce que ça fait de temps qu'on est marié don, mon vieux?" Le père Blais resta à lire son journal et ne répondit pas. Sa femme répéta la question jusqu'à trois fois. Alors le père finit par répondre sur un ton bourru et qui en disait long : "Cent ans, maudit, cent ans !"

LA MERE BLOUIN

Cette bonne personne n'avait rien d'original si ce n'est sa force herculéenne. Elle prenait un "cent" de farine et au bout de ses bras l'envoyait d'en bas sur le grenier. Son mari "prenait un coup" parfois et il était alors plus ou moins commode. La mère, occupée à cuisiner sur son poêle, quand le vieux, d'une forte corpulence aussi, venait lui passer le poing sous le nez, lui disait : "tiens-toi tranquille". Mais lorsque ça continuait trop longtemps, la mère accrochait son homme par le collet et le fond de culotte, et youp, elle l'envoyait sur le lit en disant : "Grouille de là maintenant !"

LE SAULT AU CHIEN DE LA MERE CLAUDE

Un fait qui fit rigoler tout le monde dans le temps, ce fut l'aventure de la mère Claude Chrétien avec le chien de Philippe Bilodeau. M. Chrétien avait laissé sa terre du Grand Détour et il était venu s'établir au village avec sa digne épouse, la mère Claude. C'était une de ces excellentes personnes tenant toujours propre sa petite maison située dans la rue de la station, et prenant bien soin de son vieux. Elle était en plus très pieuse, et beau temps mauvais temps, en dépit de sa remarquable corpulence, la mère Claude ne manquait jamais les vêpres.

C'était donc par un dimanche après-midi. Il neigeait à plein ciel, mais la neige tombait sans vent et les flocons roulaient très

gros. Tout le monde revenait des vêpres, la plupart marchant, dans le chemin parce qu'il était mieux battu. Le chien de Philippe Bilodeau, un énorme Saint-Bernard, allait courant d'un côté puis de l'autre, de la rue St-Georges à la rue de la gare, entre lesquelles était située la maison de son maître. On aurait dit qu'il sentait une tempête. La mère Claude s'en venait tout bonnement et pesamment, balançant ses gros bras que l'on devinait bien potelés sous son épais manteau et ne se doutant de rien, quand tout à coup le chien, prenant une course folle et la tête baissée, fonça dans les jupes de la mère en lançant un "jappe" formidable. Et youp ! on vit monter en l'air un gros paquet noir qui s'abattit dans la neige comme sur des gros coussins. C'était cette bonne mère Claude qui avait fait le "saut du Chien". Elle se releva, au milieu des rires non voilés des enfants et étouffés des grandes personnes ; et elle se contenta de dire en se secouant, mais d'un ton qui n'entendait pas la réplique : "Mortel chien !" Pour quelque temps, l'aventure de la mère Claude dérida bien des gens dans les foyers "matanais".

"Et alibi aliorum, plurimorum....."

Les petits détails ont aussi leur valeur dans la vie. En voici quelques-uns.

Les premières lampes à l'huile de charbon à Matane furent acquises par MM. E. Lacroix, Pierre Marquis et J.E. Généreux.

Les premières dames à avoir des couvre-chaussures en caoutchouc "clagues" furent Madame Lacroix (mademoiselle Philomène Gillesey, de Québec) et madame Pierre Marquis, fille de Thomas Otis. Ces couvre-chaussures boutonnaient sur le côté.

Cheniquy vint prêcher la tempérance à Matane. Il prêcha si fort qu'il saigna du nez et une jeune fille, Marie Otis, alla lui porter son mouchoir.

Il y avait vers les 1900 un ancien matelot français et célibataire qui demeurait dans le Grand Détour. Il était cultivateur. Tout le monde le connaissait sous le nom de monsieur Casimir.

La première automobile à Matane appartenait à M. Paulin Lepage, orfèvre. C'était vers 1906.

Voilà consigné pour les générations à venir.